



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 mai 2003  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-huitième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005\*

#### Titre I

#### Politique, direction et coordination d'ensemble

#### Chapitre 2

#### Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence

(Programme 6 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble .....	3
A. Organes directeurs .....	9
1. Assemblée générale .....	9
2. Conseil de tutelle .....	10
3. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux .....	10
B. Direction exécutive et administration .....	11
C. Programme de travail .....	13
Assemblée générale et gestion des conférences, New York .....	15
Sous-programme 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social .....	15
Sous-programme 2. Planification, gestion et coordination des services de conférence .....	20

\* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session* (A/58/6/Rev.1).

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 6* (A/57/6/Rev.1).



---

Sous-programme 3. Services de traduction et d'édition . . . . .	24
Sous-programme 4. Services d'interprétation, des séances et des services de publication . . . . .	26
Services de conférence et bibliothèque, Genève. . . . .	28
Sous-programme 1. Planification, gestion et coordination des services de conférence . . . . .	29
Sous-programme 2. Services de traduction et d'édition . . . . .	32
Sous-programme 3. Services d'interprétation des séances et de publication . . . . .	34
Sous-programme 4. Services de bibliothèque. . . . .	36
Services de conférence et de bibliothèque, Vienne. . . . .	38
Sous-programme 1. Planification, gestion et coordination des services de conférence . . . . .	39
Sous-programme 2. Services de traduction et d'édition . . . . .	42
Sous-programme 3. Services d'interprétation, des séances et de publication . . . . .	44
Sous-programme 4. Bibliothèque . . . . .	46
Services de conférence, Nairobi. . . . .	47
Sous-programme 1. Planification, gestion et coordination des service de conférence . . . . .	48
Sous-programme 2. Services de traduction et d'édition . . . . .	50
Sous-programme 3. Services d'interprétation, des séances et de publication . . . . .	52
D. Appui au programme. . . . .	54
 Annexes	
I. Ressources nécessaires pour assurer les services de conférence au titre du budget ordinaire pour les bureaux de l'Organisation des Nations Unies et les commissions régionales. . . . .	64
II. Produits supprimés . . . . .	65

---

## **Chapitre 2**

### **Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence**

**(Programme 6 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)**

#### **Vue d'ensemble**

- 2.1 Les activités visées au chapitre 2 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 relèvent du programme 6 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et services de conférence) du plan à moyen terme révisé pour la période 2002-2005, tel que révisé (A/57/6/Rev.1). Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, ainsi que les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies à Nairobi, sont chargés de mener les activités programmées au titre du présent chapitre et d'atteindre les objectifs correspondants. Les attributions du Département sont définies dans la circulaire du Secrétaire général ST/SGB/1997/6. Les opérations des services de conférence à Genève, de Vienne et de Nairobi sont régies par les circulaires du Secrétaire général ST/SGB/2000/4, ST/SGB/1998/16 et ST/SGB/2000/13, respectivement. Ces circulaires sont en cours de révision pour qu'il soit mieux tenu compte des liens entre les services de conférence et le Siège et des autres lieux d'affectation.
- 2.2 Les principaux objectifs du Département sont les suivants : a) faciliter, en donnant à cet effet des avis autorisés et en assurant des services de secrétariat, les délibérations de l'Assemblée générale, de son bureau, de ses grandes commissions et de ses divers organes subsidiaires, celles du Conseil de tutelle, celles du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou ad hoc et celles qui ont lieu lors des conférences et réunions tenues sous les auspices des Nations Unies sur les questions touchant le désarmement, la sécurité internationale ou les problèmes économiques, sociaux et connexes; et b) fournir un appui sous la forme de services de conférence de grande qualité à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts qui se réunissent au Siège, à l'Office des Nations Unies à Genève, à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies à Nairobi.
- 2.3 Conformément à ces objectifs, le Département fournit un appui technique et organisationnel de secrétariat à l'Assemblée générale, à son bureau, à ses grandes commissions et à ses différents organes subsidiaires, au Conseil économique et social et à la plupart de ses organes subsidiaires et ad hoc et aux conférences des Nations Unies traitant des problèmes de désarmement et de sécurité internationale ou de questions économiques, sociales et connexes. Ces activités d'appui s'étendent également aux services de réunion et de documentation, dont les services d'interprétation, de traduction et de publication, pour l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et ad hoc et d'autres réunions intergouvernementales et conférences tenues sous les auspices des Nations Unies au Siège ou dans les autres lieux où le Département est chargé d'assurer ces services. Dans le cadre du présent projet de budget, il est proposé d'incorporer, à compter de l'exercice biennal 2004-2005, les secrétariats techniques des Cinquième et Sixième Commissions de l'Assemblée générale dans le Département en raison de l'avantage qu'il y aurait à les regrouper en les intégrant aux services de conférence, les ressources étant ajustées en conséquence.
- 2.4 En ce qui concerne l'organisation et les services fournis aux réunions, les activités du Département sont supervisées par le Comité des conférences, qui demeure un organe subsidiaire permanent de l'Assemblée générale en vertu de la résolution 43/222 B du 21 décembre 1988. Les ressources nécessaires aux services de conférence dépendent du calendrier des conférences et des réunions, qui est approuvé par l'Assemblée générale tous les deux ans sur recommandation du Comité,

l'année précédant l'exercice biennal correspondant, et modifié selon que de besoin pendant l'exercice biennal. Comme on ne sait pas exactement quand les services de conférence devront être fournis ni quelle sera l'ampleur de la demande, les ressources permanentes sont normalement inférieures aux ressources nécessaires pour faire face au travail prévu, au Siège et dans les autres lieux, et elles sont complétées, selon les besoins, par du personnel temporaire engagé pour les réunions et par le recours à des services contractuels.

- 2.5 Conformément à la pratique habituelle, les activités et ressources proposées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2004-2005 comprennent également les services de bibliothèque de Genève et de Vienne, qui relèvent du sous-programme 3 (Services de bibliothèque) du programme 23 (Information) du plan à moyen terme. Conformément aux dispositions de la résolution 57/300 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 2002, intitulée « Renforcer l'Organisation des Nations Unies : un programme pour aller plus loin dans le changement », la gestion des bibliothèques est en cours d'examen en vue de la présentation de propositions à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, par l'intermédiaire du Comité de l'information. La question de la localisation des activités des bibliothèques et des ressources correspondantes dans le budget-programme sera également examinée dans ce rapport.
- 2.6 Conformément à la résolution 57/300, le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 tient compte des résultats de l'examen interne d'ensemble du Département à New York. Les conclusions et recommandations de cet examen sont résumées dans le rapport du Secrétaire général (A/57/289). Les objectifs du Département demeurent ceux qui sont décrits dans le plan à moyen terme, mais la stratégie mise au point pour améliorer l'efficacité du fonctionnement du Département prévoit : a) de repositionner le Département; b) d'apporter des améliorations au niveau global; c) d'intégrer la gestion des ressources au niveau mondial; d) d'exploiter au mieux les moyens techniques; et e) d'atténuer la crise de la documentation. Cela pourra se faire en grande partie par des réaménagements, le regroupement et le renforcement de fonctions dans certains secteurs du Département et des ajustements de ressources correspondants qui conduiront au renforcement de certains secteurs grâce à des transferts internes et à des réductions dans d'autres, grâce à une plus grande utilisation des techniques de l'information. L'accent sera mis sur un rôle de facilitateur dynamique qui cherche à contribuer à la gestion et à l'efficacité de l'ensemble des activités intergouvernementales, en renforçant le rôle des techniques de l'information dans les services de conférence et en recyclant le personnel, rendant ainsi le Département plus opérant, plus productif, plus efficace et plus utile pour répondre aux besoins des États Membres et des départements et bureaux organiques du Secrétariat.
- 2.7 Pendant l'exercice biennal 2004-2005, le Département s'emploiera également à améliorer l'efficacité des services de conférence des autres lieux d'affectation principaux dans le cadre de l'objectif d'une gestion globale intégrée en faisant fond sur les résultats des expériences de l'examen interne d'ensemble et la rationalisation de la gestion globale des ressources des services de conférence de New York, de Genève, de Vienne et de Nairobi, en coordination avec les directeurs généraux des Offices des Nations Unies. À Vienne, le Département continuera de fournir des services de conférence à l'ONUDI, à l'AIEA et à l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en contrepartie du paiement d'une participation aux coûts. Comme pour l'exercice biennal 2002-2003, les besoins en matière de services de conférence à Vienne ont été budgétisés en chiffres nets, c'est-à-dire que le crédit figurant à cet effet dans le présent chapitre correspond uniquement à la part de l'ONU. Cela n'empêche pas le budget en chiffres bruts des services de conférence à Vienne d'être lui aussi présenté à l'Assemblée générale, dans ce chapitre, pour examen et accord. À Genève, le Département continuera de fournir des services de conférence aux organes du Secrétariat de l'ONU qui sont présents, y compris la CEE. À Nairobi, des services de conférence sont fournis au PNUE et aux organismes qui lui sont associés, y compris les secrétariats des conventions, et au Programme des Nations Unies pour les établissements humains

(ONU-Habitat). Les besoins des autres commissions régionales en matière de services de conférence sont compris dans les montants prévus respectivement aux chapitres 18 (Développement économique et social en Afrique), 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) et 22 (Développement économique et social en Asie occidentale). On trouvera à l'annexe I au présent document, des données sur le total des besoins en matière de services de conférence à imputer au budget ordinaire provenant de tous les chapitres cités plus haut.

- 2.8 Les montants prévus à ce chapitre doivent également permettre de financer les moyens nécessaires pour les sessions extraordinaires que l'Assemblée générale tiendra au cours de l'exercice biennal 2004-2005 ainsi que pour les autres rencontres et conférences internationales qui seront organisées sous les auspices des Nations Unies en application de différentes décisions de l'Assemblée générale. Les grandes réunions déjà prévues pour l'exercice biennal sont la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, la onzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, la Conférence diplomatique de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et la Conférence spéciale sur la mise en oeuvre des décisions de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale, des services de conférence seront également assurés pour les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à la demande de ces groupes et selon les besoins, conformément à la pratique établie.
- 2.9 Le programme proposé suppose la suppression de certains produits courants approuvés pour ce chapitre pour l'exercice biennal 2002-2003. Ils sont décrits à l'annexe II au présent document.
- 2.10 Les objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès du programme pour l'exercice biennal 2004-2005, ainsi que les ressources nécessaires, sont présentés par grande unité administrative. Le tableau 2.1 décrit le cadre général des réalisations escomptées.

Tableau 2.1

**Cadre des réalisations escomptées et des indicateurs de succès,  
par grande rubrique**

<i>Rubrique</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	2	4
B. Programme de travail		
1. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	6	9
2. Services de conférence et bibliothèque (Genève)	5	7
3. Services de conférence et bibliothèque (Vienne)	5	7
4. Services de conférence (Nairobi)	5	7
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>34</b>

- 2.11 La charge de travail globale des services d'appui technique et de secrétariat et des services de conférence relevant de ce chapitre a été estimée pour l'exercice biennal 2004-2005 compte tenu, d'une part, du volume des services assurés à l'intention de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et de tous les autres organes de l'ONU et de toutes les autres réunions spéciales pendant l'exercice biennal 2002-2003, et, de l'autre, du programme des réunions pour l'exercice biennal 2004-2005. Le montant global des ressources prévues pour

l'exercice biennal s'élève à 468 131 400 dollars, soit une diminution nette de 2 461 500 dollars, ou 0,5 %, par rapport au montant des crédits révisés de l'exercice biennal 2002-2003. Le Département compte néanmoins continuer d'appliquer des mesures visant à abaisser les coûts de revient, notamment en contrôlant mieux les dépenses inscrites au budget pour le personnel temporaire engagé à l'occasion des réunions et les heures supplémentaires, en améliorant le taux d'utilisation des capacités, en adoptant des méthodes de travail assisté par ordinateur et en ayant recours aux nouvelles technologies pour améliorer la qualité des services de conférence et pour les rendre plus efficaces et plus performants. La répartition des ressources à l'intérieur de ce chapitre correspond à l'action menée par le Département pour renforcer ses dispositifs de coordination, concentrer ses moyens sur les domaines prioritaires, investir dans les nouvelles technologies et améliorer l'efficacité de la gestion.

- 2.12 Dans le projet de budget pour le Département à New York, les modifications des ressources demandées tiennent compte de ce qui suit : a) intégration des secrétariats des Cinquième et Sixième Commissions dans ce chapitre du budget; b) renforcement des services fournis aux organes créés par la Charte qui s'accompagne du reclassement à la première classe d'un poste d'agent des services généraux et du transfert de quatre autres postes de la même classe à ce secteur; c) renforcement de l'appui des technologies de l'information et de la communication aux services de conférence par la réorganisation de cette fonction et le renforcement connexe de la capacité du personnel; d) recours accru à la téléédition et à la télétraduction; e) renforcement des capacités permanentes d'interprétation par la conversion des ressources autrefois affectées au personnel temporaire à 10 nouveaux postes; f) restructuration des services de publication, avec le reclassement à la première classe de trois postes d'agent des services généraux; g) restructuration des services de traitement de texte, avec la suppression de 7 postes et le transfert de 19 autres à d'autres secteurs prioritaires au sein du Département.

En conséquence de cette réorganisation, un total de 76 postes ont été redéployés vers des secteurs prioritaires.

- 2.13 S'agissant des services de conférence et bibliothèque (Genève), les modifications des ressources tiennent compte : a) du renforcement de la gestion des documents par le redéploiement interne de 7 postes et le reclassement du poste de chef de la gestion des documents à la classe P-5 pour refléter l'accroissement des responsabilités liées au poste; b) du renforcement des capacités d'appui technique par le transfert de 11 postes d'assistant technique à la Section de la technologie de l'information; c) du renforcement des références et de la terminologie par la conversion des ressources autrefois affectées au personnel temporaire à deux postes d'agent des services généraux (autres classes).

En conséquence de ces mesures, un total de 24 postes ont été transférés vers les secteurs prioritaires et ont reçu de nouvelles fonctions au sein de la Division des services de conférence à Genève. Par ailleurs, il est proposé dans le cadre de ce programme d'aligner les fonctions d'archivage et, conformément à la politique de l'ONUG, de transférer six postes d'agent des services généraux du Groupe des microfiches de la Division au Groupe de l'enregistrement et des archives de la bibliothèque de l'ONUG et de reclasser le poste de chef du Groupe de l'enregistrement et des archives de la bibliothèque à la classe P-4 en raison des responsabilités accrues du poste.

- 2.14 En ce qui concerne les services de conférence et bibliothèque à Vienne, une partie des ressources existantes affectées au personnel temporaire sont transformées pour créer deux postes d'agent des services généraux (autres classes) afin de renforcer le contrôle des séances et de la documentation, et créer deux autres postes d'agent des services généraux (autres classes), l'un au Groupe de la traduction contractuelle et l'autre au Groupe d'appui linguistique. Par ailleurs, cinq postes ont été

transférés vers des secteurs prioritaires du service de gestion des conférences à Vienne et ont été chargés de nouvelles responsabilités ou de responsabilités accrues.

- 2.15 À Nairobi, en attendant les résultats de l'étude de gestion des opérations de la Division des services de conférence de l'Office, qui sera effectuée au cours de l'exercice biennal 2004-2005, des mesures ont été prises pour renforcer les capacités de planification et de contrôle du flux des documents et l'appui aux services d'interprétation et de publication par le transfert interne de six postes d'agent local. Par ailleurs, il est proposé de reclasser à D-1 le poste de chef de la Division et de créer un poste P-3 pour renforcer l'appui technologique et les systèmes de la gestion des technologies de l'information et de contrôle de l'exécution.
- 2.16 Les ressources imputées au budget ordinaire au titre de ce chapitre seront complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 22 100 500 dollars. Ce montant proviendra essentiellement des recettes découlant du remboursement des services fournis à des activités extrabudgétaires et à des fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des contributions à des fonds d'affectation spéciale créés pour financer certaines activités dans le domaine des services de conférence.
- 2.17 La question des publications dans le cadre du programme de travail a été examinée dans le contexte de ce programme (voir tableau 2).

Tableau 2.2

**Tableau récapitulatif des publications**

<i>Publications</i>	<i>2000-2001 Nombre effectif</i>	<i>2002-2003 Estimation</i>	<i>2004-2005 Prévision</i>
Publications en série (par an)	2	2	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

- 2.18 La répartition en pourcentage des ressources du présent chapitre pour l'exercice biennal 2004-2005 est illustrée au tableau 2.3.

Tableau 2.3

**Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage**

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,2	–
B. Direction exécutive et administration	0,5	–
C. Programme de travail		
Assemblée générale et gestion des conférences (New York)	59,5	11,0
Services de conférence et bibliothèque (Genève)	30,9	28,2
Services de conférence et bibliothèque (Genève)	6,3	34,8 <sup>a</sup>
Services de conférence (Nairobi)	1,9	26,0
<b>Total partiel C</b>	<b>98,6</b>	<b>100,0</b>
D. Appui au programme	0,7	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>a</sup> Y compris la contribution de l'ONUDI, de l'AIEA et de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires aux services de conférence unifiés.

Tableau 2.4

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Organes directeurs	464,4	831,1	(50,6)	(6,0)	781,1	34,8	815,9
Direction exécutive et administration	2 123,2	2 413,3	13,5	0,5	2 426,8	197,8	2 624,6
Programme de travail	440 893,1	464 317,5	(2 480,2)	(0,5)	461 837,3	24 348,5	486 185,8
Appui au programme	3 286,8	3 031,0	55,2	1,8	3 086,2	198,9	3 285,1
<b>Total (1)</b>	<b>446 767,5</b>	<b>470 592,9</b>	<b>(2 461,5)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>468 131,4</b>	<b>24 780,0</b>	<b>492 911,4</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Dépenses estimatives	2004-2005 Dépenses prévues
<b>Total (2)</b>	<b>28 498,4</b>	<b>24 442,6</b>	<b>22 100,5</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>475 265,9</b>	<b>495 035,5</b>	<b>515 011,9</b>

Tableau 2.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1/2	24	26	–	–	–	–	24	26
P-1 à P-5	914	926	–	–	28	30	942	956
<b>Total partiel</b>	<b>940</b>	<b>954</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>968</b>	<b>984</b>
<b>Agents des services généraux et autres catégories</b>	<b>984</b>	<b>971</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>77</b>	<b>70</b>	<b>1 061</b>	<b>1 041</b>
<b>Total général</b>	<b>1 924<sup>a</sup></b>	<b>1 925<sup>a</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>105</b>	<b>100</b>	<b>2 029<sup>a</sup></b>	<b>2 025<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup> À l'exclusion des postes prévus au budget pour les services de conférence à Vienne, conformément aux dispositions de la résolution 49/237 concernant la budgétisation en chiffres bruts.

## A. Organes directeurs

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 781 100 dollars**

- 2.19 Le montant prévu à ce sous-chapitre concerne les organes directeurs dont le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est chargé d'assurer les services, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil de tutelle et le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Tableau 2.6

### Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Organes directeurs				
1. Assemblée générale	378,1	328,1	–	–
2. Conseil de tutelle	–	–	–	–
3. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	453,0	453,0	–	–
<b>Total</b>	<b>831,1</b>	<b>781,1</b>	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

### 1. Assemblée générale

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 328 100 dollars**

- 2.20 Le montant prévu à cette rubrique correspond à l'estimation de certaines dépenses directement imputables à la reprise de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, à la partie principale et à la reprise de la cinquante-neuvième et à la partie principale de la soixantième. L'Assemblée tient la plupart de ses séances de septembre à décembre pendant les heures de travail normales, mais son calendrier a beaucoup évolué ces dernières années : elle se réunit de plus en plus souvent pendant une grande partie du reste de l'année.

Tableau 2.7

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres rubriques	378,1	328,1	–	–
<b>Total</b>	<b>378,1</b>	<b>328,1</b>	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.21 Le montant de 328 100 dollars prévu pour les objets de dépense autres que les postes doit permettre de couvrir les besoins en personnel temporaire et en heures supplémentaires liés à l'appui technique aux réunions de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions dont le Département assure le secrétariat, ainsi que le coût des travaux contractuels d'impression (documents officiels et suppléments de l'Assemblée, dans les six langues officielles de l'Organisation). Il est proposé, sur la base des dépenses effectives constatées lors des exercices précédents, de réduire de 50 000 dollars le montant des dépenses relatives aux travaux contractuels d'impression.

## 2. Conseil de tutelle

- 2.22 Le Conseil de tutelle, composé de cinq États Membres, est un des organes principaux institués en application de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies pour aider l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle. Par sa résolution 956 (1994) du 2 novembre 1994, le Conseil de sécurité a constaté que l'Accord de tutelle avait cessé d'être applicable au dernier territoire sous tutelle, le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique (Palaos). En conséquence, il n'est pas prévu de consacrer spécifiquement des ressources au Conseil.
- 2.23 Si le Conseil de tutelle devait se réunir à l'avenir, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assurerait les services techniques et les services de conférence nécessaires au moyen des ressources existantes.

## 3. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### *Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 453 000 dollars*

- 2.24 Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, composé de 24 membres, est le principal organe subsidiaire de l'Assemblée générale chargé d'examiner l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux figurant dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée du 14 décembre 1960. Le Comité spécial peut tenir des réunions, dont certaines hors Siège, pour examiner l'application de la Déclaration et envoyer des

missions de visite dans les territoires non autonomes. Il peut également tenir des consultations et entretenir des contacts avec des gouvernements, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ses membres peuvent participer aux conférences, séminaires et autres réunions spéciales traitant de la décolonisation qu'organisent les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies intéressés. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Comité spécial mène une campagne internationale pour diffuser des informations sur la décolonisation et faire connaître les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation et fait rapport à ce sujet à l'Assemblée.

- 2.25 Les activités menées par le Comité spécial, conformément à son mandat sont régies par son programme de travail, qui est soumis chaque année à l'approbation de l'Assemblée générale. Sans préjudice des décisions que prendra l'Assemblée à ses cinquante-neuvième et soixantième sessions concernant le programme de travail du Comité spécial pour 2004-2005, les prévisions de dépenses ont été établies en fonction du volume des activités approuvées pour 2002.

Tableau 2.8

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres rubriques	453,0	453,0	–	–
<b>Total</b>	<b>453,0</b>	<b>453,0</b>	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.26 Les ressources prévues au titre des autres rubriques, d'un montant inchangé de 453 000 dollars, permettront de financer les besoins opérationnels du Comité spécial, y compris ceux correspondant aux activités qui pourraient être organisées hors Siège dans le cadre de son programme de travail.

**B. Direction exécutive et administration**

***Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 426 800 dollars***

- 2.27 Le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et aux services des conférences assure la direction, l'administration, la supervision et la coordination générales des activités du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Il est responsable de toutes les activités du Département et de son administration et représente le Secrétaire général dans les réunions portant sur les fonctions du Département et, le cas échéant, dans les organes intergouvernementaux et organes d'experts. Il est chargé de l'élaboration des politiques relatives aux services de conférence et élabore des normes et directives pour tous les bureaux de l'Organisation. Il coordonne et supervise le programme de services de conférence de l'ONU prévu au présent chapitre et assure la gestion générale des ressources. Il préside ordinairement la Réunion annuelle de coordination des responsables des services de conférence de l'Organisation des Nations Unies et la Réunion interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications. Il est secondé par le Sous-Secrétaire général, qui remplit

également les fonctions d'adjoint. Ils reçoivent tous deux l'appui des fonctionnaires du Bureau du Secrétaire général adjoint. Le Bureau contribue à l'élaboration des stratégies et politiques de gestion, établit le programme de travail du Département à soumettre à l'approbation du Secrétaire général adjoint, en supervise l'exécution et en coordonne l'évaluation.

Tableau 2.9

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

*Objectif* : Veiller à ce que les textes adoptés par les organes délibérants concernant la gestion du programme de travail, du personnel et des ressources financières du Département soient pleinement appliqués, et à ce que les politiques et procédures de l'ONU en la matière soient respectées.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Le programme de travail est géré et exécuté efficacement par les ressources humanitaires et financières.	a) i) Les produits sont exécutés en temps voulu; ii) Les recrutements et les affectations sont effectués en temps voulu; iii) Utilisation efficace des ressources.
b) Mise en évidence des questions nouvelles dont les États Membres doivent se préoccuper.	b) Augmentation de la fréquence avec laquelle les États Membres examinent les questions qui ont été portées à leur attention.

**Facteurs externes**

- 2.28 Les objectifs devraient être atteints et les réalisations escomptées se concrétiser dans la mesure où :
- a) Les partenaires d'exécution apporteront leur entière coopération à la fourniture des services de conférence aux États Membres pour les réunions programmées;
  - b) L'information concernant les modifications apportées au programme de travail des États Membres sera communiquée en temps utile.

Tableau 2.10

**Ressources nécessaires**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2004-2005 (avant réévaluation des coûts)</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2004-2005</i>
Budget ordinaire				
Postes	2 322,2	2 327,9	9	9
Autres rubriques	91,1	98,9	–	–
<b>Total</b>	<b>2 413,3</b>	<b>2 426,8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.29 Des ressources d'un montant de 2 426 800 dollars sont prévues pour financer le maintien de neuf postes au Bureau du Secrétaire général adjoint et des dépenses connexes au titre des autres rubriques. Pour les autres rubriques que les postes, les crédits demandés, qui couvrent le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, les voyages du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général, diverses dépenses au titre des frais généraux de fonctionnement, les fournitures et le remplacement de matériel de bureautique, correspondent à un accroissement de 7 800 dollars devant permettre de faire face aux dépenses supplémentaires au titre du remplacement de matériel de bureautique.

### C. Programme de travail

- 2.30 Le programme de travail prévu au présent chapitre est fondé sur les objectifs et la stratégie figurant dans le programme 6 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005. Le programme de travail correspondant à la fourniture de services de conférence à New York, Genève, Vienne et Nairobi, y compris les objectifs, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès définis pour chaque sous-programme, est présenté pour chaque lieu d'affectation.

Tableau 2.11

#### Ressources nécessaires, par sous-programme

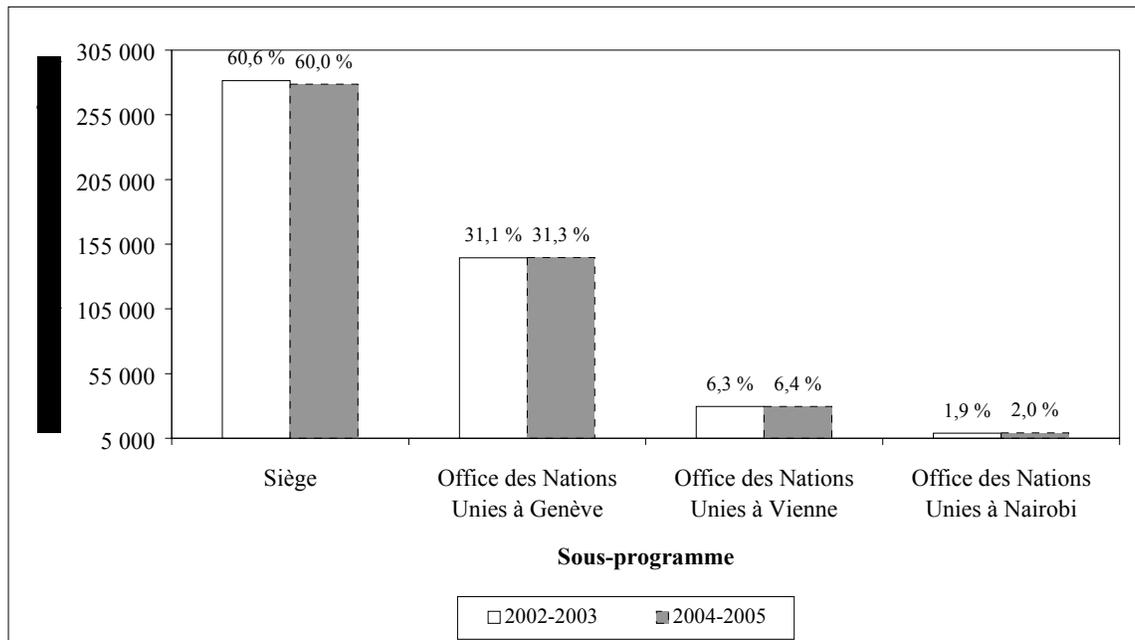
Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
<b>Assemblée générale et gestion des conférences, New York</b>				
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	10 677,5	11 111,3	47	50
2. Planification, gestion et coordination des services de conférence	51 191,0	46 638,7	55	66
3. Services de traduction et d'édition	108 392,3	109 490,5	449	449
4. Services d'interprétation, des séances et de publication	111 241,6	111 341,5	644	628
<b>Total partiel</b>	<b>281 502,4</b>	<b>278 582,0</b>	<b>1 195</b>	<b>1 193</b>
<b>Services de conférence et bibliothèque, Genève</b>				
1. Planification, gestion et coordination des services de conférence	22 464,6	25 012,2	58	76
2. Services de traduction et d'édition	49 537,0	50 528,6	215	221
3. Services d'interprétation, des séances et de publication	63 004,7	58 719,6	341	313
4. Bibliothèque	9 431,0	10 389,6	48	54
<b>Total partiel</b>	<b>144 437,3</b>	<b>144 650,0</b>	<b>662</b>	<b>664</b>
<b>Services de conférence et bibliothèque, Vienne<sup>a</sup></b>	<b>29 476,7</b>	<b>29 494,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Services de conférence, Nairobi</b>				
1. Planification, gestion et coordination des services de conférence	3 016,4	3 312,0	2	5

**Titre I Politique, direction et coordination d'ensemble**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
2. Services de traduction et d'édition	1 485,6	1 228,2	18	12
3. Services d'interprétation, des séances et de publication	4 399,1	4 570,7	20	24
<b>Total partiel</b>	<b>8 901,1</b>	<b>9 110,9</b>	<b>40</b>	<b>41</b>
<b>Total général</b>	<b>464 317,5</b>	<b>461 837,3</b>	<b>1 897</b>	<b>1 898</b>
Fonds extrabudgétaires	24 442,6	22 100,5	105	100

<sup>a</sup> Les chiffres donnent le montant net du budget des services de conférence à Vienne.

**Ressources nécessaires, par office (en pourcentage du budget ordinaire)**



## Assemblée générale et gestion des conférences, New York

Tableau 2.12

### Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
<b>Budget ordinaire</b>				
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	10 677,5	11 111,3	47	50
2. Planification, gestion et coordination des services de conférence	51 191,0	46 638,7	55	66
3. Services de traduction et d'édition	108 392,3	109 490,5	449	449
4. Services d'interprétation, des séances et de publication	111 241,6	111 341,5	644	628
<b>Total</b>	<b>281 502,4</b>	<b>278 582,0</b>	<b>1 195</b>	<b>1 193</b>
Fonds extrabudgétaires	3 743,4	3 744,6	11	11

### Sous-programme 1

#### Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 11 111 300 dollars*

- 2.31 Les activités prévues à cette rubrique relèvent du sous-programme 1 du programme 6 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et services de conférence) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005. Il s'agit de l'appui technique en matière de secrétariat fourni à l'Assemblée générale, au Conseil de tutelle, au Conseil économique et social et à leurs organes subsidiaires. La Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est responsable de l'exécution des activités et de la réalisation des objectifs du sous-programme.

Tableau 2.13

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Assurer le bon déroulement – dans le respect de la procédure et conformément à la Charte des Nations Unies, aux règlements intérieurs et à la pratique établie des organes de l'ONU – des séances et des travaux connexes de l'Assemblée générale, de son bureau, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), des Deuxième et Troisième Commissions<sup>a</sup> ainsi que des organes subsidiaires et organes spéciaux relevant de l'Assemblée générale, notamment la Commission du désarmement et le Comité spécial de l'océan Indien; du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et organes spéciaux; du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux; des conférences et réunions spéciales tenues sous les auspices de l'ONU et consacrées

à la sécurité internationale, au désarmement, aux questions économiques et sociales ou à des questions connexes. Ce sous-programme a en outre pour objectif de faciliter les délibérations des organes subsidiaires et des divers groupes de travail à composition non limitée institués par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, notamment le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les questions de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité, et le Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, lorsque ces organes abordent l'examen des grandes questions qui auront une forte incidence sur les travaux de l'Organisation.

---

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Améliorer l'organisation et le déroulement des réunions des organes des Nations Unies, grâce à la prestation en temps voulu de services d'appui de qualité (organisation des séances et services de secrétariat) et à la formulation d'avis autorisés sur les procédures à suivre.

i) Élaboration et présentation en temps utile des programmes de travail et des rapports finals des organes intergouvernementaux dont la Division assure le service;

*Mesures des résultats :*

Pourcentage de séances prévues qui se sont déroulées conformément au calendrier établi et dans le respect des règles de procédure  
 2000-2001 : 75 %  
 2002-2003 (estimation) : 90 %  
 2004-2005 (objectif) : 95 %

ii) Niveau de satisfaction exprimé par le pourcentage de clients ayant répondu à l'enquête qui se déclarent satisfaits de l'organisation et du déroulement des séances et de la qualité des services fournis par le Département.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : sans objet  
 2002-2003 (estimation) : à déterminer selon enquête  
 2004-2005 (objectif) : à déterminer selon enquête

---

<sup>a</sup> Ainsi que des Cinquième et Sixième Commissions, si la proposition faite en ce sens est approuvée par l'Assemblée générale.

### **Facteurs externes**

2.32 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et mener aux réalisations escomptées, à condition que :

- a) Les réunions et sessions aient lieu comme prévu et que les informations sur les changements apportés au calendrier des réunions soient fournies en temps opportun;
- b) La coopération avec les départements auteurs et les États Membres en ce qui concerne les délais de présentation des documents et des projets de textes soit pleinement assurée.

## Produits

2.33 Les produits prévus au cours de l'exercice biennal 2004-2005 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
  - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : élaboration et présentation en vue de leur traitement et de leur publication des documents concernant l'organisation des sessions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires, ainsi que des organes spéciaux et des conférences organisées sous les auspices de l'ONU et consacrées au désarmement, à la décolonisation, aux questions économiques et sociales ou à des questions connexes, y compris les listes préliminaires des questions à examiner, les ordres du jour provisoire et définitif et leurs annotations, la liste des questions supplémentaires, les mémorandums du Secrétaire général sur l'organisation des travaux de l'Assemblée, les rapports du Bureau à l'Assemblée et les rapports sur l'état de la documentation; et présentation en vue de leur traitement des projets de résolution et de décision, ainsi que les listes des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée et le Conseil;
  - ii) Fourniture de services fonctionnels et d'un appui technique en matière de secrétariat pour les réunions :
    - a. Fourniture d'un appui technique en matière de secrétariat pour les séances plénières et les consultations officieuses tenues par l'Assemblée générale, lors de ses sessions ordinaires, extraordinaires et extraordinaires d'urgence (environ 300 séances et réunions de consultation) et les séances du Bureau (10 à 20 séances); planification et organisation des activités et services concernant les sessions de l'Assemblée; assistance au Président de l'Assemblée générale pour tout ce qui a trait à la conduite des travaux de l'Assemblée, y compris la planification pré-session des travaux des séances plénières et des grandes commissions; prestation de services d'appui à des consultations officieuses lors de la séance plénière sur des questions telles que la revitalisation de l'Assemblée, la réforme de l'ONU, et l'élaboration de documents de travail et de documents de fond à l'intention des États Membres, selon qu'il convient; conseils au Président, aux États Membres, aux observateurs ainsi qu'à d'autres participants aux séances sur toutes les questions ayant trait aux travaux de l'Assemblée; établissement de notes de procédure à l'usage du Président de l'Assemblée générale et du Président du Bureau, comprenant divers scénarios fondés sur le règlement intérieur et la pratique établie de l'Assemblée; planification, établissement et coordination des listes d'orateurs pour le débat général et tous les points inscrits à l'ordre du jour examinés en séance plénière;
    - b. Fourniture d'un appui technique en matière de secrétariat aux organes ci-après :
      - i. Première Commission (environ 80 séances et réunions de consultation), y compris l'élaboration des documents relatifs à l'organisation des travaux à publier avant et pendant la session;
      - ii. Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (environ 70 séances et réunions de consultation), y compris l'élaboration des documents relatifs à l'organisation des travaux à publier avant et pendant la session;
      - iii. Deuxième Commission (environ 120 séances et réunions de consultation, 4 séances de conférences des Nations Unies pour les annonces de contribution

- et 40 séances de groupes de travail de l'Assemblée), y compris l'élaboration de notes sur le programme de travail et l'état de la documentation;
- iv. Troisième Commission (106 séances et réunions de consultation et 40 séances de groupes de travail de l'Assemblée), y compris l'élaboration de notes sur le programme de travail et l'état de la documentation;
  - v. Cinquième Commission, y compris le Comité du programme et de la coordination (CPC) (environ 300 séances et réunions de consultation), notamment l'élaboration de notes sur le programme de travail et l'état de la documentation;
  - vi. Sixième Commission (environ 140 séances et réunions de consultation), y compris l'élaboration de notes sur le programme de travail et l'état de la documentation;
  - vii. Commission du désarmement (une soixantaine de séances pour les sessions d'organisation et les sessions de fond), y compris les sessions d'organes subsidiaires et de groupes et 10 réunions de consultation;
  - viii. Comité spécial de l'océan Indien (une dizaine de séances);
  - ix. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (une soixantaine de séances plénières et de réunions de consultation ainsi que les séances du Bureau), y compris l'élaboration des documents à publier avant, pendant et après les sessions du Comité spécial et du Bureau; traitement d'environ 200 communications et demandes d'audition relatives aux territoires non autonomes; organisation de deux séminaires régionaux, conformément au Plan d'action de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, et fourniture de services fonctionnels connexes; élaboration des documents à publier avant et pendant les séminaires; organisation de missions de visite (trois au plus) dans les territoires non autonomes et de consultations avec les puissances administrantes concernées, selon que de besoin, et services d'appui connexes;
  - x. Groupe de travail à composition non limitée sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions relatives au Conseil de sécurité (une centaine de séances officielles et de séances de rédaction), y compris la rédaction de notes techniques et de projets à soumettre au Bureau; rédaction de notes de session, de documents de séance et d'autres documents à établir en vue des réunions du Groupe de travail;
  - xi. La Division assurera le secrétariat des autres organes subsidiaires et organes spéciaux institués par l'Assemblée générale lors des exercices biennaux précédents que cette dernière déciderait de convoquer de nouveau;
- c. Fourniture d'un appui technique en matière de secrétariat au Conseil de tutelle, selon que de besoin;
  - d. Fourniture d'un appui technique en matière de secrétariat aux organes ci-après :
    - i. Conseil économique et social (quelque 160 séances et réunions de consultation);

- ii. Organes subsidiaires du Conseil économique et social : Commission de statistique (une dizaine de séances officielles), Commission de la population et du développement (15 séances et réunions de consultation), Commission du développement social (40 séances et réunions de consultation), Commission de la condition de la femme (30 séances et réunions de consultation), Commission de la science et de la technique au service du développement (25 séances et réunions de consultation), Commission du développement durable (70 séances et réunions de consultation), Comité chargé des organisations non gouvernementales (60 séances et réunions de consultation), Forum intergouvernemental sur les forêts (40 séances et réunions de consultation);
- e. Fourniture d'un appui technique en matière de secrétariat pour les activités ci-après :
  - i. Séances des comités préparatoires de diverses conférences inscrites au calendrier des réunions et conférences de l'Organisation des Nations Unies, et séances de ces conférences, si nécessaire;
  - ii. Travaux des organes intergouvernementaux dont la Division assure le service, pour les aider à élaborer leurs rapports, y compris ceux destinés à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social;
- b) Autres activités de fond :
  - i) Publications en série : *Renseignements à l'usage des délégations* (2004 et 2005);
  - ii) Gestion d'une bibliothèque de références, notamment d'une base de données informatisée;
  - iii) Tenue à jour d'un fichier électronique de référence concernant la pratique et les précédents établis par l'Assemblée générale, son règlement intérieur et ses organes subsidiaires, à l'intention des délégations et des fonctionnaires.

Tableau 2.14

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	9 259,3	10 226,9	47	50
Autres rubriques	1 418,2	884,4	—	—
<b>Total</b>	<b>10 677,5</b>	<b>11 111,3</b>	<b>47</b>	<b>50</b>
Fonds extrabudgétaires	—	—	—	—

- 2.34 Le montant prévu (11 111 300 dollars) permettra de financer le maintien de 50 postes et les dépenses connexes au titre des autres rubriques. L'accroissement au titre des postes découle du réaménagement des ressources auquel il serait procédé afin de renforcer les moyens dont dispose la Division pour assurer le service des organes créés par la Charte des Nations Unies. Il s'agit : a) du transfert au département des secrétariats techniques des Cinquième et Sixième Commissions [1 poste D-2, 2 postes P-5, 1 poste d'agent des services généraux (1re classe) et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes)] relevant des chapitres 29A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) et 8 (Affaire juridiques) du budget; b) du transfert à la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social de quatre postes d'agent des services généraux (1re classe) rattachés à d'autres services du Département, en échange de quatre postes d'agent des services généraux (autres classes); c) du reclassement à la première classe d'un poste d'agent des services généraux, en considération des fonctions exercées; et d) du transfert de postes [1 poste P-5, 1 poste P-4 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)] rattachés à la Division au Service de la planification centrale et de la coordination en vue de renforcer les capacités de ce service en matière de planification, de programmation et de suivi. La diminution des ressources nécessaires au titre des autres rubriques (533 800 dollars) est imputable à la suspension des activités liées à l'établissement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* (568 300 dollars), compensée en partie par les crédits supplémentaires demandés au titre des communications (34 500 dollars), dont le montant a été établi d'après les nouveaux tarifs d'utilisation des lignes téléphoniques.

## **Sous-programme 2**

### **Planification, gestion et coordination des services de conférence**

#### ***Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 46 638 700 dollars***

- 2.35 Les activités de ce sous-programme sont menées sous la responsabilité du Service de la planification centrale et de la coordination. Ce service fournit un appui technique et fonctionnel au Comité des conférences et à la Réunion interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications. Durant l'exercice biennal, il s'attachera en priorité à gérer de façon plus volontariste les réunions et la documentation et s'emploiera à cet effet : a) à recenser les ressources qui pourront être affectées aux réunions prévues, en consultant régulièrement les organes des Nations Unies au Siège et dans d'autres lieux d'affectation afin d'évaluer leurs besoins; b) à planifier de manière rationnelle le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des demandes présentées par les organes délibérants et des moyens disponibles dans l'ensemble de l'Organisation en matière de services de conférence, ainsi que des statistiques relatives au volume de travail et des indicateurs de résultats; c) à mettre à niveau les moyens techniques des services de conférence en tirant parti des innovations technologiques; d) à développer les filières de transmission électronique de la documentation à l'intérieur et à l'extérieur de la Division; e) à établir le calendrier auquel les entités auteurs devront se conformer pour la soumission des manuscrits, tout en veillant au respect de celui-ci.

Tableau 2.15

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Améliorer la planification et la coordination des services de conférence au niveau mondial en allouant les ressources de façon rationnelle et en utilisant au mieux les capacités; veiller à ce que les organes intergouvernementaux, les conférences spéciales et les États Membres aient accès aux services de réunion et de documentation conformément aux résolutions et aux règles régissant les dispositions concernant les langues pour les divers organes de l'ONU.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Amélioration de la qualité et de l'efficacité des services de conférence fournis aux organes de l'Organisation des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la publication de la documentation en temps voulu.

a) Respect plus strict des délais de soumission et de publication de la documentation, conformément aux règles pertinentes.

*Mesures des résultats* :

Pourcentage de documents à l'intention des organes délibérants publiés dans les délais  
 2000-2001 : 39 %  
 2002-2003 (estimation) : 41 %  
 2004-2005 (objectif) : 90 %

b) Coordination et gestion des activités liées au recours accru aux services de conférence unifiés dans les autres centres de conférences, lorsque cela est possible, plus avantageux et que cela ne nuit pas à la qualité des services fournis.

b) i) Répartition du volume de travail entre les bureaux de l'ONU (Siège et Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi) selon les moyens disponibles et le volume de travail local;

*Mesures des résultats* :

Pourcentage des activités où les tâches étaient réparties pour des conférences tenues hors Siège  
 2000-2001 : sans objet  
 2002-2003 (estimation) : 43 %  
 2004-2005 (objectif) : à déterminer

ii) Pourcentage globalement élevé d'utilisation des moyens existants en matière de services de conférence.

*Mesures des résultats* :

Taux d'utilisation des capacités de traduction et d'interprétation  
 2000-2001 :  
     Traduction : 100 %  
     Interprétation : 92 %  
 2002-2003 (estimation) :  
     Traduction : 100 %  
     Interprétation : 92 %  
 2004-2005 (objectif)  
     Traduction : 100 %  
     Interprétation : 95 %

### **Facteurs externes**

- 2.36 Le Service de la planification centrale et de la coordination pourra atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées à condition que :
- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme de réunions ne soient qu'occasionnels;
  - b) La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé n'entraîne pas de retard dans le traitement des autres documents soumis dans les délais;
  - c) La documentation à l'intention des organes délibérants soit soumise par les départements auteurs aux fins de traitement, conformément au calendrier établi.

### **Produits**

- 2.37 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :
- a) Services fournis aux organes intergouvernementaux et organes d'experts :
    - i) Services fonctionnels et techniques pour les réunions : appui aux réunions du Comité des conférences (une trentaine de séances) et assistance à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale aux fins de l'examen du point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences;
    - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à l'Assemblée générale et au Comité des conférences sur les questions ayant trait à l'organisation des services de conférence (réunions et documentation) (une vingtaine de rapports);
    - iii) Autres services : assistance à la Cinquième Commission et au Comité des conférences aux fins de l'élaboration de leurs rapports à l'Assemblée générale; contribution aux activités de la Réunion interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.
  - b) Services de conférence :
    - i) Contrôle de l'organisation des réunions : élaboration du projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour examen par le Comité des conférences et adoption par l'Assemblée générale; suivi du calendrier approuvé des conférences et réunions; planification du service des séances au Siège; coordination du service des séances tenues non pas au siège des organes concernés mais à New York; suivi de l'utilisation des capacités en matière de réunions au Siège et établissement de rapports sur la question et regroupement des différents rapports présentés à l'Assemblée générale et au Comité des conférences sur les questions ayant trait aux réunions;
    - ii) Planification de la documentation : analyse des activités prescrites par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social en vue de recenser les demandes relatives à la documentation; désignation des départements chargés d'établir les manuscrits; application des directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation; conseils aux entités auteurs quant à la meilleure façon de planifier la documentation;
    - iii) Gestion des documents : établissement des prévisions du volume de travail pour ce qui est de la documentation; programmation et suivi de la production de la documentation conformément au calendrier des séances; coordination de la soumission et du traitement à distance des documents destinés à des réunions et à des conférences tenues hors siège; élaboration des rapports statistiques sur la production du Département dans le domaine des services de conférence.

Tableau 2.16

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	8 441,8	10 027,1	55	66
Autres rubriques	42 749,2	36 611,6	–	–
<b>Total</b>	<b>51 191,0</b>	<b>46 638,7</b>	<b>55</b>	<b>66</b>
Fonds extrabudgétaires	410,5	410,5	–	–

- 2.38 Les ressources nécessaires, d'un montant de 46 638 700 dollars, serviront à financer les dépenses afférentes à 66 postes et aux autres rubriques. Les changements apportés au tableau d'effectifs s'expliquent par le fait que ce sous-programme a été considérablement réorganisé, qu'il regroupe désormais les activités d'appui informatique fourni au Département dans son ensemble et que les capacités de planification, de programmation et de suivi du Service de la planification centrale et de la coordination ont été renforcées. Trois postes d'administrateur (1 P-5 et 2 P-4) et 14 postes d'agent des services généraux (autres classes) ont été transférés au Service par des unités administratives du Département au Siège, en échange d'un poste P-3 et de cinq postes d'agent des services généraux (1re classe). La baisse des ressources demandées au titre des autres rubriques (6 137 600 dollars) tient à l'effet combiné de plusieurs facteurs : a) diminution des crédits prévus au titre des heures supplémentaires et de l'assistance temporaire pour les réunions (11 146 800 dollars), laquelle s'explique notamment par le non-renouvellement des crédits concernant les activités du Comité contre le terrorisme dont l'ouverture avait été approuvée par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2002-2003 dans sa résolution 57/292 du 20 décembre 2002, la conversion d'une partie des ressources demandées au titre de l'assistance temporaire pour les réunions en 10 postes d'interprètes (2 P-5, 3 P-4 et 5 P-3), l'objectif étant de renforcer les effectifs permanents au Siège, compte tenu de la demande constatée au cours des trois derniers exercices biennaux, le redéploiement d'une partie des fonds réservés à l'assistance temporaire vers les services contractuels, l'objectif étant de renforcer la traduction contractuelle, qui est une formule plus avantageuse, l'ouverture d'un crédit de 300 000 dollars aux fins de la traduction et de la production du *Recueil des traités des Nations Unies*, la réduction des crédits demandés au titre de l'assistance temporaire pour les réunions compte tenu du fait qu'un certain nombre de produits prévus dans le sous-programme 1 pour l'exercice 2002-2003 ont été abandonnés; b) augmentation des ressources demandées à la rubrique Frais généraux de fonctionnement au titre des communications du fait de la modification du barème des redevances et des dépenses liées à l'entretien du matériel de bureautique (1 794 600 dollars); c) augmentation des ressources demandées pour l'achat et le remplacement de matériel de bureautique ainsi que pour les services contractuels et les fournitures connexes (3 214 600 dollars).

### Sous-programme 3 Services de traduction et d'édition

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 109 490 500 dollars*

- 2.39 La Division de la documentation (anciennement Division de traduction et d'édition) est responsable de l'exécution de ce sous-programme. Pendant l'exercice biennal, elle s'attachera à améliorer la qualité des documents qu'elle produit et veillera à ce qu'ils soient publiés en temps voulu en informatisant l'ensemble de la filière de production, ce qui signifiera entre autres la saisie des modifications d'édition en ligne, l'utilisation par les traducteurs de dossiers de référence électroniques, la généralisation et l'amélioration des outils terminologiques informatisés, la généralisation de la traduction assistée par ordinateur pour certaines catégories de documents et le recours à la frappe, à la reconnaissance de la parole et à la dictée numérique pour établir directement la version électronique des traductions. Le personnel de la Division pourra suivre une formation en cours d'emploi et participer à des programmes d'études à l'extérieur afin de parfaire ses connaissances linguistiques et autres qualifications. La traduction des documents demandés dans le cadre de réunions tenues hors Siège continuera à se faire à distance. On examinera la possibilité de recourir plus largement à ce mode de traduction afin de mieux répartir le volume de travail entre New York et les autres lieux d'affectation, démarche qui s'inscrit dans la politique de gestion globale. Les formules d'édition et de traduction hors site seront étendues. L'édition des documents à l'intention des organes délibérants sera facilitée par une amélioration de la qualité des manuscrits grâce, entre autres, au concours apporté par les éditeurs aux départements auteurs au stade de l'établissement des projets de documents.

Tableau 2.17

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Produire de manière efficace, dans les délais requis, des documents, délibératoires et autres, dont l'édition et la traduction reflètent un travail de qualité.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des documents édités et des traductions.

Degré de satisfaction (exprimé en pourcentage) des États Membres, des membres des organes d'experts et des départements utilisateurs qui répondent aux enquêtes concernant la qualité de l'édition et de la traduction des documents.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 : à déterminer par une enquête

2004-2005 : à déterminer par une enquête

#### Facteurs externes

- 2.40 On devrait atteindre les objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) La documentation d'avant-session soit soumise selon le calendrier établi et que le système de créneaux pour la soumission des documents contribue à alléger l'arriéré accumulé dans la production des documents en raison de leur soumission tardive;

b) Les documents à traduire soient soumis par les départements et les bureaux auteurs, conformément aux règles établies en matière de formulation et de nombre de pages.

## Produits

2.41 Les produits prévus au cours de l'exercice 2004-2005 sont les suivants :

- a) Services de conférence (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Traduction des documents destinés aux organes délibérants et d'autres documents à partir des six langues officielles de l'Organisation et dans ces langues; traduction de certains documents en allemand et services connexes, le financement provenant de fonds extrabudgétaires; organisation des travaux contractuels de traduction et de traitement de texte;
  - ii) Rédaction et traduction des comptes rendus analytiques des séances des organes et des conférences autorisés à en faire établir;
  - iii) Prestation de services de référence et de terminologie aux éditeurs, traducteurs, interprètes et rédacteurs de procès-verbaux, ainsi qu'aux usagers d'autres départements et bureaux du Secrétariat;
  - iv) Établissement, y compris l'édition et la préparation en vue de leur reproduction, des documents officiels et des comptes rendus des séances; édition et préparation des documents destinés aux organes délibérants et des publications techniques; établissement de normes rédactionnelles; publication de directives et instructions concernant la rédaction et l'édition des documents;
- b) Supports techniques : notes et bulletins terminologiques sur divers sujets (abréviations, noms de pays, monnaies, programmes et fonds, titres et fonctions, domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation) à la fois sous forme électronique et sur support papier; gestion, mise à jour et enrichissement de la base de données terminologique (UNTERM) sur l'Internet.

Tableau 2.18

### Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	103 912,7	103 771,4	449	449
Autres rubriques	4 479,6	5 719,1	–	–
<b>Total</b>	<b>108 392,3</b>	<b>109 490,5</b>	<b>449</b>	<b>449</b>
Fonds extrabudgétaires	2 438,8	2 440,0	11	11

2.42 Les ressources prévues (109 490 500 dollars) serviront à financer les dépenses relatives à 449 postes et aux autres rubriques. La diminution de 101 900 dollars prévue au titre des postes s'explique par le transfert de trois postes d'agent des services généraux (1re classe) au sous-programme 1 en échange de trois postes d'agent des services généraux (autres classes). L'augmentation des ressources inscrites sous Autres rubriques (1 239 500 dollars) tient au recours

accru aux services contractuels de traduction et à l'introduction de la traduction hors site pour les documents destinés aux organes délibérants, ces modes de traduction étant plus avantageux.

**Sous-programme 4**  
**Services d'interprétation, des séances et des services de publication**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 111 341 500 dollars*

- 2.43 Les activités de ce sous-programme relèvent de la Division de l'interprétation, des séances et des services de publication. Dans le domaine des publications, la Section des services de publication regroupera les fonctions précédemment assumées par la Section de la reproduction et la Section de la distribution, ce qui favorisera les effets de synergie et facilitera l'accès aux documents à l'intention des organes délibérants et autres documents. La Division aura recours à l'impression à la demande et au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU afin que les documents soient plus largement disponibles. Les nouveaux systèmes informatisés de gestion des stocks et de localisation des documents permettront d'établir plus précisément le nombre d'exemplaires à imprimer, sans que cela porte atteinte aux méthodes traditionnelles. Le volume des travaux d'impression exécutés à l'extérieur sera encore réduit, grâce au recours à l'édition dans toutes les langues officielles et au renforcement des capacités de reproduction interne. On s'emploiera à reproduire en interne certaines publications qui étaient auparavant imprimées à l'extérieur. La rédaction à distance de procès-verbaux de séance sera également développée.

Tableau 2.19

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

---

*Objectif* : Offrir avec efficacité des services d'interprétation et de rédaction de procès-verbaux de qualité; veiller à la production et à la distribution dans les délais des documents et des publications dans les six langues officielles de l'Organisation.

---

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des services d'interprétation et d'établissement de procès-verbaux de séance fournis aux États Membres.

Degré de satisfaction (exprimé en pourcentage) des États Membres, des membres des organes d'experts et d'autres usagers qui répondent aux enquêtes sur la qualité de l'interprétation.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : à déterminer par une enquête

2004-2005 (objectif) : à déterminer par une enquête

---

### Facteurs externes

- 2.44 On devrait atteindre les objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme de réunions soient peu nombreux;
  - b) Les documents soient soumis aux services de reproduction dans le respect des règles établies.

### Produits

- 2.45 Les produits prévus au cours de l'exercice biennal 2004-2005 sont les suivants :
- a) Documentation à l'intention des organes délibérants :
    - i) Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et des autres organes autorisés à en faire établir;
    - ii) *Journal des Nations Unies* et liste quotidienne des documents publiée au Siège;
  - b) Services de conférence :
    - i) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts;
    - ii) Interprétation : fourniture de services d'interprétation pour les réunions tenues au Siège et hors Siège;
    - iii) Traitement de texte : établissement de la copie au net des documents en vue de leur reproduction dans les six langues officielles; archivage électronique de ces documents; traitement et expédition de lettres et de notes verbales;
    - iv) Préparation de copie : mise au point des maquettes pour l'impression des documents officiels et autres documents, à l'aide de logiciels d'édition;
    - v) Publication : impression, reliure et distribution de divers documents; archivage et gestion des documents dans le système de diffusion électronique des documents de l'ONU, y compris les documents numérisés et archivés sous forme d'images.

Tableau 2.20

#### Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	104 339,5	104 567,5	644	628
Autres rubriques	6 902,1	6 774,0	–	–
<b>Total</b>	<b>111 241,6</b>	<b>111 341,5</b>	<b>644</b>	<b>628</b>
Fonds extrabudgétaires	894,1	894,1	–	–

- 2.46 Les ressources prévues (111 341 500 dollars) permettront de financer les dépenses afférentes à 628 postes et aux autres rubriques. La diminution du nombre de postes s'explique par l'effet combiné des facteurs suivants : a) création de 10 postes au Service d'interprétation (2 P-5, 3 P-4 et 5 P-3) dont le financement sera assuré au moyen de ressources auparavant affectées à l'assistance

temporaire, compte tenu du volume de travail constaté au fil des années et d'une analyse des coûts effectuée en 2002, qui a révélé que l'emploi d'interprètes à plein temps revenait moins cher que le recours à des interprètes recrutés pour de courtes périodes; b) reclassement à la 1re classe de trois postes d'agent des services généraux à la Section de la publication, compte tenu des conclusions de l'étude de gestion des fonctions assumées par les titulaires de ces postes; c) élimination de 26 postes d'agent des services généraux (autres classes) à la Section de traitement de texte, comme suite à la réorganisation des activités et aux gains de productivité découlant de l'informatisation croissante des opérations liées à la production de la documentation : 19 des 26 postes sont transférés, cinq à l'intérieur de ce sous-programme et 14 au sous-programme 2; et il est proposé de supprimer les sept postes restants; d) suppression de 13 postes (cinq postes d'agent des services généraux (autres classes) et huit postes d'agent des corps de métier) à la Section de la publication afin de tenir compte de l'effet de synergie dû au regroupement de la Section de la distribution et de la Section de la reproduction et des gains qu'apporteront les techniques numériques d'impression sur demande; e) transfert net dans la Division de huit postes d'agent des services généraux auparavant affectés à d'autres unités administratives, comme suite à la réorganisation des fonctions du Département. Cette réorganisation entraîne une diminution nette de 16 postes des effectifs de la Division, ce qui représente une économie de 459 200 dollars. Cette économie est cependant contrebalancée par une augmentation de 687 200 dollars, due à l'effet-report de la création de postes pendant l'exercice 2002-2003. Les crédits demandés au titre des autres rubriques accusent une diminution nette de 128 100 dollars. Ils serviront à financer les dépenses afférentes aux frais généraux de fonctionnement, aux fournitures et au matériel et à l'acquisition et au remplacement de matériel d'impression à l'imprimerie du Département. La diminution tient au fait que certains crédits relatifs au matériel d'impression ont été transférés au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) et est partiellement contrebalancée par une augmentation des ressources demandées au titre des fournitures pour la reproduction des documents.

## Services de conférence et bibliothèque, Genève

Tableau 2.21

### Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
<b>Budget ordinaire</b>				
1. Planification, gestion et coordination des services de conférence	22 464,6	25 012,2	58	76
2. Services de traduction et d'édition	49 537,0	50 528,6	215	221
3. Services d'interprétation, des séances et des publications	63 004,7	58 719,6	341	313
4. Services de bibliothèque	9 431,0	10 389,6	48	54
<b>Total</b>	<b>144 437,3</b>	<b>144 650,0</b>	<b>662</b>	<b>664</b>
Fonds extrabudgétaires	9 589,1	9 558,6	11	11

- 2.47 La Division des services de conférence à Genève, qui est régie par les dispositions de la circulaire ST/SGB/2000/4 et qui reçoit ses directives du Secrétaire général adjoint à l'Assemblée générale et à la gestion des conférences, comprend le Bureau du Directeur, le Service de la planification centrale et de la coordination (coordination des réunions, gestion des documents, administration et gestion, technologies de l'information et traduction contractuelle), le Service linguistique (traduction, terminologie et traitement de texte), le Service d'interprétation et le Service des publications (reproduction, édition des documents officiels, distribution et impression). Les activités et les prévisions de dépenses de la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève figurent également dans la présente rubrique, sous réserve des conclusions de l'examen consacré aux services de bibliothèque prévu par la résolution 57/300.
- 2.48 Pendant l'exercice biennal 2004-2005, la Division s'attachera à améliorer la qualité des documents et des publications et veillera à ce qu'ils soient publiés en temps voulu. Elle poursuivra les activités engagées pendant l'exercice 2002-2003 en renforçant les fonctions considérées comme essentielles pour le traitement et la publication des documents dans les délais prescrits : gestion des documents, références et édition. Les services d'assistance informatique contribueront dans une mesure décisive à accroître, à tous les stades, l'efficacité des opérations de la Division. Pour ce faire, la Division redéploiera ses ressources afin de tenir compte de la réorganisation et de la rationalisation de ses fonctions, ainsi que décrit dans les différents sous-programmes. Parallèlement, les opérations d'archivage effectuées par la Section de la distribution mais qui n'ont pas de rapport direct avec les services de conférence seront transférées à la Bibliothèque de l'Office.

### **Sous-programme 1**

#### **Planification, gestion et coordination des services de conférence**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 25 012 200 dollars*

- 2.49 Ce sous-programme est exécuté par la Division des services de conférence et placé sous la responsabilité administrative du Bureau du Directeur et du Service de la planification centrale et de la coordination. On s'attachera à renforcer l'efficacité des fonctions de gestion de la documentation au moyen des stratégies suivantes : a) la Section de la gestion des documents exercera un contrôle plus rigoureux sur les documents et les publications, en aidant directement les départements auteurs à planifier la soumission des documents, à établir le nombre d'exemplaires à imprimer et à gérer les listes de distribution; b) l'examen des demandes concernant la programmation des séances et la documentation se fera en tenant compte des moyens disponibles; c) l'informatisation des opérations liées à la soumission de la documentation sera généralisée tant à l'intérieur de la Division qu'à l'extérieur, ce qui contribuera à accélérer le traitement; d) on tirera parti de toutes les possibilités offertes par l'informatique pour accélérer le traitement des documents et des publications, pour régler les problèmes qui entravent encore le transfert électronique des documents et pour communiquer des prévisions plus fiables aux sections chargées du traitement des documents.

Tableau 2.22

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Améliorer la planification et la coordination d'ensemble des services de conférence de Genève en veillant à rationaliser l'allocation et l'utilisation des moyens existants; veiller à ce que les organes intergouvernementaux, les conférences spéciales et les États Membres aient accès aux services de réunion et de documentation conformément aux résolutions et aux règles régissant les dispositions concernant les langues pour les divers organes de l'ONU.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Amélioration de la qualité et de l'efficacité des services de conférence proposés aux organes de l'Organisation des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la présentation des documents en temps voulu.

a) Respect plus strict des délais de publication de la documentation, conformément aux règles pertinentes.

*Mesures des résultats* :

Pourcentage de documents à l'intention des organes délibérants publiés dans les délais  
 2000-2001 : 38,3 %  
 2002-2003 (estimation) : 42,4 %  
 2004-2005 (objectif) : 100 %

b) Utilisation accrue des services de conférence unifiés proposés par les différents centres de conférences, lorsque cela est possible et plus avantageux et que cela ne nuit pas à la qualité des services fournis.

b) Partage équilibré des effectifs avec les autres centres de conférences des Nations Unies (Siège et Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi) selon les capacités disponibles et le volume de travail local.

*Mesures des résultats* :

Services fournis à d'autres lieux d'affectation  
 2000-2001 :  
     Traduction : 245 500<sup>a</sup>  
     Interprétation : 79<sup>b</sup>  
 2002-2003 (estimation) :  
     Traduction : 399 300<sup>a</sup>  
     Interprétation : 714<sup>b</sup>  
 2004-2005 (objectif) :  
     Traduction : 399 300 ou plus<sup>a</sup>  
     Interprétation : 714<sup>b</sup>

c) Recours accru aux capacités en matière de services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève en assurant la même qualité de services.

c) Utilisation optimale des capacités en matière de services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève.

*Mesures des résultats* :

Taux d'utilisation des capacités de traduction et d'interprétation<sup>c</sup>  
 2000-2001 :  
     Traduction : 100 %  
     Interprétation : 82 %

2002-2003 (estimation) :  
Traduction : 100 %  
Interprétation : 85 %  
2004-2005 (objectif) :  
Traduction : 100 %  
Interprétation : moins de 85 %

---

<sup>a</sup> Nombre de traducteurs/jours fournis aux autres lieux d'affectation multiplié par la norme de productivité des traducteurs (1 650 mots).

<sup>b</sup> Nombre de jours de travail.

<sup>c</sup> Le taux d'utilisation est obtenu en divisant la productivité moyenne de la période considérée par la norme de productivité.

### Facteurs externes

- 2.50 La Division des services de conférence devrait atteindre les objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que :
- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme des réunions ne soient qu'occasionnels;
  - b) Les bureaux auteurs soumettent les documents pour traitement en respectant les règles établies.

### Produits

- 2.51 Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les produits suivants seront exécutés :
- a) Planification et service des séances : planification et exécution du programme des réunions à Genève; analyse des prévisions relatives au volume de travail; coordination du service des séances dont l'Office est responsable, y compris les conférences tenues à l'extérieur; liaison entre les secrétariats des organes des Nations Unies et les différents groupes des services de conférence du Secrétariat et avec les pays hôtes, en fonction des réunions prévues; suivi de l'utilisation des ressources en matière de réunions et établissement de rapports sur la question;
  - b) Contrôle des documents : application de toutes les directives de l'Assemblée générale concernant le contrôle et la limitation de la documentation; conseils aux entités auteurs quant à la meilleure façon de planifier la documentation; programmation et suivi de la production de la documentation; application des normes techniques relatives aux documents; établissement des prévisions du volume de travail pour la documentation; coordination de la soumission et du traitement des documents à traduire à distance pour des réunions et des conférences tenues à l'extérieur; établissement du nombre d'exemplaires à imprimer et suivi y afférent; gestion des listes de distribution; programmation des travaux contractuels de traduction;
  - c) Technologies de l'information. Amélioration et gestion du Système informatisé de suivi de la production documentaire de Genève (DRITS); mise au point d'outils de gestion en vue de faciliter le suivi des ressources de conférence et de produire de façon ponctuelle des rapports statistiques fiables; poursuite de l'informatisation des opérations de production des documents; généralisation de l'utilisation des applications de reconnaissance de la parole par les traducteurs; poursuite de l'introduction des logiciels de traduction assistée par ordinateur; assistance technique aux usagers.

Tableau 2.23

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	9 413,8	12 109,4	58	76
Autres rubriques	13 050,8	12 902,8	–	–
<b>Total</b>	<b>22 464,6</b>	<b>25 012,2</b>	<b>58</b>	<b>76</b>
Fonds extrabudgétaires	822,2	822,2	1	1

- 2.52 Les ressources nécessaires (25 012 200 dollars) permettront de financer les dépenses afférentes à 76 postes et aux autres rubriques. L'augmentation du nombre de postes tient à la réorganisation des fonctions de la Division et à la concentration des ressources sur les domaines prioritaires, à savoir : le renforcement des fonctions de préprogrammation et de gestion en ce qui concerne l'impression et la distribution; l'archivage des documents sur le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU; le renforcement des capacités techniques en vue de garantir le bon fonctionnement des systèmes informatiques et bases de données. À cet effet, il est proposé de transférer à ce sous-programme 18 postes d'agent des services généraux du sous-programme 3. Il est également proposé de reclasser de P-4 à P-5 le poste de chef de la Section de la gestion des documents, au vu des fonctions de coordonnateur qu'exerce son titulaire pour toutes les questions liées à la documentation et de son rôle de liaison avec d'autres unités administratives à l'Office des Nations Unies à Genève. La diminution des ressources demandées au titre des autres rubriques (148 000 dollars) correspond à une réduction des crédits affectés à l'assistance temporaire, conséquence notamment de la transformation en deux postes d'agent des services généraux (autres classes) (706 800 dollars). Cette diminution a en partie été contrebalancée par une augmentation des ressources demandées au titre du matériel informatique, des logiciels et des services informatiques, pour donner suite à l'orientation stratégique que la Division a adoptée afin d'accroître son efficacité, c'est-à-dire l'informatisation et une meilleure gestion de l'ensemble de la filière de production (558 800 dollars).

## Sous-programme 2

### Services de traduction et d'édition

#### *Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 50 528 600 dollars*

- 2.53 La responsabilité de l'exécution du sous-programme revient au Service linguistique de la Division des services de conférence (à l'exclusion de la Section de traitement de texte qui relève du sous-programme 3) et à la Section d'édition des documents officiels. Au cours de l'exercice biennal, la stratégie consistera à renforcer les fonctions de constitution des dossiers de références et d'édition, de façon à réduire les retards dans la chaîne de production des documents. Une place encore plus large sera réservée aux technologies de reconnaissance de la parole, de traduction assistée par ordinateur et de dictée numérique dans la traduction des documents.

Tableau 2.24

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Produire de manière efficace, dans les délais requis, des documents, délibératoires et autres, dont l'édition et la traduction reflètent un travail de qualité.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des travaux d'édition et de traduction.

i) Avis des États Membres, des membres des organes d'experts et des fonctionnaires des départements concernés (ayant répondu à l'enquête) sur la qualité de l'édition et de la traduction des documents.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : à déterminer par enquête

2004-2005 (objectif) : à déterminer par enquête

**Facteurs externes**

2.54 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :

- a) La présentation de documents hautement prioritaires mais imprévus ne porte pas préjudice à la traduction des documents programmés;
- b) Les documents à traduire soient soumis par les départements et les bureaux auteurs conformément aux règles établies quant au format et au nombre maximum de pages autorisé.

**Produits**

2.55 Les produits et services ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Traduction : traduction et révision de la documentation à l'intention des organes délibérants à partir des six langues officielles de l'Organisation et dans ces langues; établissement de comptes rendus analytiques pour les réunions qui y ont droit; prestation de services de référence et de terminologie aux traducteurs, interprètes et autres usagers;
- b) Édition : édition de documents destinés aux organes délibérants et de documents officiels, et préparation de copie et correction d'épreuves en ce qui concerne les publications et autres documents.

Tableau 2.25

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	47 987,1	48 978,7	215	221
Autres rubriques	1 549,9	1 549,9	–	–
<b>Total</b>	<b>49 537,0</b>	<b>50 528,6</b>	<b>215</b>	<b>221</b>
Fonds extrabudgétaires	1 899,2	1 899,2	–	–

- 2.56 Le montant de 50 528 600 dollars permettra de financer 221 postes et des dépenses connexes au titre des autres rubriques. L'augmentation des ressources nécessaires au titre des postes s'explique par les propositions visant à : a) renforcer les services de référence et de terminologie grâce à la conversion de postes temporaires en deux nouveaux postes d'agent des services généraux (autres classes); b) transférer du sous-programme 3 au sous-programme 2 deux postes P-3 et deux postes d'agent des services généraux (autres classes) dans le but d'étoffer la Section d'édition des documents officiels et le Groupe des références pour faciliter la production des documents. Les ressources prévues au titre des autres rubriques, dont le montant reste inchangé, doit couvrir le coût des services contractuels de traduction et d'édition.

**Sous-programme 3**  
**Services d'interprétation des séances et de publication**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 58 719 600 dollars*

- 2.57 Le Service d'interprétation et le Service de publication (exception faite de la Section d'édition des documents officiels qui relève du sous-programme 2) sont responsables de l'exécution du sous-programme et de la réalisation de ses objectifs. La stratégie retenue est la suivante : a) faire en sorte que les interprètes aient pleinement accès aux ressources terminologiques et documents de référence dont disposent normalement les traducteurs; b) coordonner étroitement avec les autres lieux d'affectation le service des conférences et des réunions organisées à l'extérieur; c) soutenir les efforts visant à imprimer en interne davantage de publications précédemment publiées à l'extérieur; d) renforcer les moyens de diffusion autres que sur support papier. De gros efforts de réorganisation seront consentis dans le domaine des publications, la rationalisation des activités devant permettre un transfert de ressources vers d'autres domaines d'activité prioritaires au sein de la Division.

Tableau 2.26

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Fournir des services efficaces et fiables d'interprétation et assurer la production et la distribution dans les délais des documents et des publications dans les langues officielles de l'Organisation.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité de l'interprétation pour les réunions programmées.

Avis des États Membres, des membres des organes d'experts et des autres usagers (ayant répondu à l'enquête) sur la qualité des services d'interprétation.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : à déterminer par enquête

2004-2005 (objectif) : à déterminer par enquête

**Facteurs externes**

- 2.58 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) Le programme des réunions ne soit pas fréquemment modifié à l'improviste ou à court délai de préavis;
  - b) Les documents soient soumis aux services de reproduction dans le respect des règles établies.

**Produits**

- 2.59 Les produits prévus au cours de l'exercice biennal 2004-2005 sont les suivants :
- a) Interprétation : fourniture de services d'interprétation pour les réunions tenues à l'Office des Nations Unies à Genève et à l'extérieur;
  - b) Traitement de texte : établissement de la copie au net des documents en vue de leur reproduction dans les six langues officielles; archivage électronique de ces documents; traitement et expédition de lettres et de notes verbales;
  - c) Reproduction : impression et reliure des divers documents;
  - d) Distribution : distribution et stockage des divers documents et publications.

Tableau 2.27

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	60 447,8	56 221,4	341	313
Autres rubriques	2 556,9	2 498,2	–	–
<b>Total</b>	<b>63 004,7</b>	<b>58 719,6</b>	<b>341</b>	<b>313</b>
Fonds extrabudgétaires	6 257,2	6 257,2	8	8

- 2.60 Le montant de 58 719 600 dollars permettra de financer les dépenses afférentes à 313 postes et aux autres rubriques y relatives. La diminution du nombre de postes s'explique par la réorganisation des tâches et fonctions connexes dans les domaines du traitement de texte et de la publication, qui a permis de : a) rationaliser les fonctions et transfert de 11 postes d'assistant technique de la catégorie d'agent des services généraux (autres classes) de la Section du traitement de texte à la Section de la technologie de l'information et de 7 postes d'agent des services généraux (dont un poste de première classe) à la Section de gestion des documents qui relève du sous-programme 1; b) fusionner le Groupe de la préparation de copie et de la correction d'épreuves et le Groupe des travaux contractuels d'imprimerie et procéder au transfert correspondant de 2 postes P-3 et de 2 postes d'agent des services généraux (autres classes) au sous-programme 2 en vue de renforcer la Section d'édition des documents officiels et le Groupe des références; c) transférer du Groupe des microfiches et des 6 postes de la catégorie d'agent des services généraux (autres classes) correspondants de la Division à la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève en vue de concentrer les activités d'archivage dans la Bibliothèque. Les ressources prévues au titre des autres rubriques, qui ont baissé de 58 700 dollars, serviront à financer les dépenses de fonctionnement ainsi que l'achat des fournitures et du matériel nécessaires à l'imprimerie de la Division.

#### **Sous-programme 4**

##### **Services de bibliothèque**

###### **Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 10 389 600 dollars**

- 2.61 La Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève est responsable des activités relevant du sous-programme 3 (Services de bibliothèque) du programme 23 (Information) ainsi que des fonctions d'archivage et de gestion des dossiers prévues au titre du sous-programme 4 (Services d'appui) du programme 24 (Gestion et services centraux d'appui) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel que révisé. Le Bibliothécaire en chef gère et coordonne tous les programmes et toutes les activités de la Bibliothèque, qui comprennent le Groupe de l'enregistrement et des archives, la Section du traitement de l'information et la Section des services aux usagers. Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le plan à moyen terme, la Bibliothèque mènera ses activités parallèlement à celles de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld au Siège et en étroite collaboration avec elle, et travaillera également en réseau avec d'autres bibliothèques régionales ou d'institutions spécialisées ainsi qu'avec des bibliothèques de la région de Genève.

- 2.62 Au cours de l'exercice biennal, la Bibliothèque continuera de privilégier les cinq objectifs principaux suivants : a) répondre aux besoins en documentation et en information de ses usagers; b) gérer et mettre en valeur ses précieuses collections et appliquer une nouvelle politique de conservation et de diffusion; c) extraire de ses collections des informations qui seront incluses dans ses bases de données et ses publications; d) appliquer la politique culturelle de l'ONUG sous la direction du Comité d'action culturelle; e) coordonner et appliquer la politique générale d'archivage de l'Office, notamment en ce qui concerne les procédures de gestion des nouveaux dossiers, ainsi que continuer à informatiser les archives. La Bibliothèque resserrera ses liens de coopération avec les bibliothèques de toutes les institutions spécialisées basées à Genève ainsi que d'autres bibliothèques et centres d'archivage du système des Nations Unies à l'échelle mondiale, en vue de mettre au point des projets communs et de partager informations et compétences.

### Produits

- 2.63 Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les produits et services ci-après seront fournis :
- Services de bibliothèque : sélection d'ouvrages pour les collections; acquisition de documents et de publications; conservation des collections; fourniture de services d'information; organisation de séminaires de formation sur des questions de bibliothéconomie et d'archivistique;
  - Autres activités de fond : publications en série; produits et publications sur support électronique; organisation d'expositions et de manifestations spéciales ainsi que de visites guidées;
  - Services d'appui administratif : gestion des archives et des dossiers.

Tableau 2.28

### Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	8 082,4	8 996,4	48	54
Autres rubriques	1 348,6	1 393,2	–	–
<b>Total</b>	<b>9 431,0</b>	<b>10 389,6</b>	<b>48</b>	<b>54</b>
Fonds extrabudgétaires	610,5	580,0	2	2

- 2.64 Le montant de 10 389 600 dollars permettra de financer 54 postes et les dépenses connexes au titre des autres rubriques. Le tableau d'effectifs proposé s'explique par : a) le transfert de six postes d'agent des services généraux (autres classes) et ressources connexes au titre des autres rubriques du Groupe des microfiches de la Division des services de conférence au Groupe de l'enregistrement et des archives de la Bibliothèque; b) le reclassement à P-4 du poste P-3 du Chef du Groupe de l'enregistrement et des archives du fait des responsabilités accrues et des nouvelles fonctions qui y sont associées, notamment la coordination des fonctions d'archivage de l'ensemble de l'ONUG.

## Services de conférence et de bibliothèque, Vienne

- 2.65 Les services de gestion des conférences de Vienne sont destinés non seulement aux programmes de l'Organisation des Nations Unies mais également à l'AIEA, à l'ONUDI et à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ils fournissent toute leur gamme de prestations à l'ONUDI comme à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, mais n'assurent que l'interprétation pour l'AIEA. Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leur siège à Vienne, l'AIEA fournit des services communs d'imprimerie et de bibliothèque à toutes les organisations du Centre international de Vienne.
- 2.66 De 1996 à 2001, les services fournis aux organisations clientes susmentionnées qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU ont représenté, dans la charge de travail des services de conférence de Vienne, environ 34 % des services de réunions, 24 % des services de traduction et de traitement de texte, 40 % des services d'interprétation, 30 % des services de distribution et 27 % des services de préparation de copie.
- 2.67 Les services de gestion des conférences de Vienne sont régis par la circulaire ST/SGB/1998/16. Sous l'autorité du Secrétaire général adjoint à l'Assemblée générale et à la gestion des conférences qui définit les grandes orientations, leur chef en assure la direction générale et la gestion et supervise la Section de la planification, de la coordination et des séances, la Section d'interprétation, la Section de traduction et de traitement de texte, la Section de l'édition, de la publication et de la correspondance et le Groupe d'appui linguistique.

### Part de l'Organisation des Nations Unies (montant net)

- 2.68 Les dépenses au titre des services de conférence à Vienne sont inscrites au budget en chiffres nets, et les crédits ouverts au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies correspondent uniquement à la part qui revient à l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le budget global, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords conclus au sujet des services de conférence unifiés, et qui sert de base au calcul des montants nets, est également soumis à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée générale. Les prévisions qui suivent sont donc exprimées à la fois en montants bruts et en montants nets, comme indiqué dans le tableau 2.29.

Tableau 2.29

### Ressources nécessaires, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	2000-2001	2002-2003	2004-2005
	Dépenses	Montant révisé des crédits ouverts	Prévisions (aux taux courants)
Services de conférence, Vienne (montants bruts)	36 702,3	40 260,1	41 289,7
Sommes remboursées par l'AIEA, l'ONUDI et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	9 309,9	10 783,4	11 795,3
ONU (montants nets)	27 392,4	29 476,7	29 494,4

- 2.69 Le montant correspondant à la part qui revient à l'ONU dans les activités s'élève à 29 494 400 dollars; il n'a quasiment pas changé depuis l'exercice biennal 2002-2003.

**Services de conférence, Vienne (montants bruts)**

Tableau 2.30

**Ressources nécessaires, par sous-programme**

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
1. Planification, gestion et coordination des services de conférence	4 780,1	5 164,2	20	22
2. Services de traduction et d'édition	18 174,8	17 833,1	73	75
3. Services d'interprétation, des séances et de publication	16 368,0	17 355,2	80	80
4. Services de bibliothèque	937,2	937,2	–	–
<b>Total</b>	<b>40 260,1</b>	<b>41 289,7</b>	<b>173</b>	<b>177</b>

**Sous-programme 1**

**Planification, gestion et coordination des services de conférence**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 164 200 dollars*

- 2.70 La Section de la planification, de la coordination et des séances, qui comprend le Groupe du contrôle des documents et le Groupe de la coordination des séances, est chargée de l'exécution de ce sous-programme et de la réalisation de ses objectifs. Durant l'exercice biennal 2004-2005, l'accent sera mis sur ce qui suit : a) mieux utiliser les ressources humaines – personnel permanent, personnel temporaire et services contractuels – en renforçant la planification et la coordination, le but étant d'obtenir le meilleur rapport coût-efficacité possible tout en maintenant la qualité des services; b) atteindre les objectifs de sous-traitance suivants pour les divers services : 17 % pour l'ensemble de la traduction (contre 15 % à l'heure actuelle), 10 % pour l'édition (contre 6 %) et 25 % pour la correction d'épreuves et la préparation de copie (contre 20 %); c) continuer à répandre l'utilisation des outils électroniques de planification, de traitement, de suivi et de gestion, et étendre à des opérations telles que l'édition et la publication le système du coût de la page, actuellement mis au point pour la traduction et le traitement de texte en tant qu'élément du système de contrôle des documents et de la productivité intégré; d) continuer à simplifier les formulaires et les procédures de façon à fournir aux clients une seule interface informatisée qui leur permette de prévoir leurs besoins et d'établir leur calendrier en matière de réunions et de documentation; e) mettre à niveau les installations et le matériel techniques de façon à améliorer encore l'efficacité à long terme.

Tableau 2.31

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Améliorer la planification et la coordination globales des services de conférence à Vienne en répartissant les ressources de façon rationnelle, en utilisant judicieusement les moyens existants et en veillant à ce que les organes intergouvernementaux, les conférences spéciales et les États Membres bénéficient, en matière de réunions et de documentation, des prestations prévues par les résolutions et règles gouvernant les services linguistiques à fournir aux divers organes et organismes du système des Nations Unies.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Amélioration de la qualité et de l'efficacité des services de conférence fournis aux organes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne la publication des documents dans les délais prévus.

a) Amélioration du respect des délais de publication de la documentation conformément aux règles pertinentes.

*Mesures des résultats* :

Pourcentage des documents destinés aux organes délibérants publiés en temps voulu  
 2000-2001 : 55 %  
 2002-2003 (estimation) : 50 %  
 2004-2005 (objectif) : 100 %

b) Utilisation plus rationnelle des services de conférence communs dans les autres centres de conférence des Nations Unies, lorsque cela est possible et plus économique, sans pour autant nuire à la qualité des services rendus.

b) i) Meilleure répartition des tâches entre les centres de conférence des Nations Unies (Siège et Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi) en fonction des moyens disponibles et de la charge de travail locale;

*Mesures des résultats* :

Nombre de prestations fournies à la demande d'autres lieux d'affectation  
 2000-2001 :  
     Traduction : 1 402 100<sup>a</sup>  
     Interprétation : 177<sup>b</sup>  
 2002-2003 (estimation) :  
     Traduction : 1 million<sup>a</sup>  
     Interprétation : à déterminer  
 2004-2005 (objectif) :  
     Traduction : 1 million<sup>a</sup>  
     Interprétation : à déterminer

ii) Augmentation du pourcentage d'utilisation des capacités en matière de services de conférence.

*Mesures des résultats* :

Pourcentage d'utilisation des capacités en matière de traduction, d'interprétation et de centres de conférence

2000-2001 :
Traduction : 100 %
Interprétation : 70, %
2002-2003 (estimation) :
Traduction : 100 %
Interprétation : 75 %
2004-2005 (objectif) :
Traduction : 100
Interprétation : 77 %

---

<sup>a</sup> Nombre de mots.

<sup>b</sup> Nombre de journées.

### Facteurs externes

- 2.71 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) Le programme de réunions établi ne soit modifié à l'improviste ou à bref délai de préavis que de manière occasionnelle;
  - b) Les documents à traduire soient soumis par les départements et les bureaux auteurs conformément aux règles établies.

### Produits

- 2.72 Les produits et services ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :
- a) Planification et coordination : coordination d'ensemble des activités des services de conférence et consultation avec le Siège, ainsi qu'avec l'ONUDI, l'AIEA et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires;
  - b) Coordination des séances : planification et coordination des besoins pour les réunions des organisations basées à Vienne organisées dans cette ville et ailleurs ainsi que de ceux d'autres organismes à Vienne; planification de l'affectation du personnel, du matériel et d'autres services requis pour les services de conférence; collecte régulière et analyse de données statistiques et autres;
  - c) Contrôle des documents : planification et coordination du calendrier de production de la documentation en fonction des besoins des réunions, l'accent étant mis notamment sur la recherche de la combinaison de personnel permanent, personnel temporaire et services contractuels présentant le meilleur rapport coût-efficacité; traitement efficace et dans les délais requis de toute la documentation (choix du mode de travail le plus rentable, contrôle de l'exécution du travail et respect des délais); échanges de travaux entre les lieux d'affectation; coordination de la traduction à distance pour les réunions tenues hors Siège ainsi que de la transmission électronique de la documentation; établissement de statistiques de production; entrée de la documentation de l'Office des Nations Unies à Vienne dans le SEDOC.

Tableau 2.32

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget intégral				
Postes	2 668,6	2 918,2	20	22
Autres rubriques	2 111,5	2 246,0	–	–
<b>Total</b>	<b>4 780,1</b>	<b>5 164,2</b>	<b>20</b>	<b>22</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.73 Les ressources nécessaires, d'un montant de 5 164 200 dollars, permettront de financer 22 postes et les dépenses connexes au titre des autres rubriques. L'augmentation de la rubrique Postes s'explique par la création de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes) dans la Section, rendue possible par la réaffectation de ressources prévues pour l'assistance temporaire; ces postes remplaceront deux postes dont les titulaires s'acquittaient de tâches présentant un caractère permanent et qui étaient financés depuis plusieurs années à l'aide de ces ressources. Le montant prévu au titre des autres rubriques, qui s'élève à 2 246 000 dollars (soit une augmentation de 134 500 dollars) servira à financer l'acquisition, le remplacement et l'entretien du matériel de bureautique et des installations de conférence pour l'ensemble des services de conférence de Vienne.

**Sous-programme 2  
Services de traduction et d'édition**

***Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 17 833 100 dollars***

- 2.74 Les services de traduction et d'édition sont chargés de l'exécution de ce sous-programme et de la réalisation de ses objectifs. Durant l'exercice biennal 2004-2005, on mettra l'accent sur l'exactitude et la cohérence de la terminologie grâce à un recours accru aux techniques de traduction assistée par ordinateur; on développera l'utilisation de logiciels de reconnaissance de la parole permettant le travail à l'écran dans les services de traduction et d'édition; on conservera les objectifs fixés en matière de sous-traitance.

Tableau 2.33

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Produire de manière efficace, dans les délais requis, des documents, de conférence et autres, dont l'édition et la traduction reflètent un travail de qualité.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des travaux d'édition et de traduction.

Avis des États Membres, des membres des organes experts et des fonctionnaires des départements concernés (ayant répondu à l'enquête) sur la qualité de l'édition et de la traduction des documents.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : sans objet

2002-2003 : (estimation) : à déterminer par enquête

2004-2005 (objectif) : à déterminer par enquête

**Facteurs externes**

- 2.75 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et conduire aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) La présentation de documents hautement prioritaires mais imprévus ne porte pas préjudice à la traduction des documents programmés;
  - b) Les documents à traduire soient soumis par les départements et les bureaux auteurs conformément aux règles établies quant au format et au nombre maximum de pages autorisés.

**Produits**

- 2.76 Pendant l'exercice biennal 2004-2005, les produits suivants seront fournis :
- a) Traduction interne : traduction et révision de documents, de la correspondance officielle et de publications; vérification de la qualité des travaux de traduction effectués à l'intérieur et à l'extérieur; fourniture de services de référence et de terminologie aux traducteurs, aux interprètes et aux éditeurs, ainsi qu'aux personnes effectuant des travaux contractuels;
  - b) Traduction contractuelle : sous-traitance de travaux de traduction, d'édition, de correction d'épreuves, de typographie, de dactylographie et autres; fourniture d'une assistance et d'informations en retour aux personnes effectuant ces travaux; gestion, mise à jour et enrichissement du fichier de sociétés et de travailleurs indépendants; établissement des contrats et fourniture des données administratives requises;
  - c) Édition : fourniture de services d'édition pour la documentation destinée aux réunions et autres documents officiels, ainsi que les programmes de publication de l'ONU comme de l'ONUDI; contrôle de la qualité des travaux contractuels d'édition.

Tableau 2.34

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget intégral				
Postes	13 154,8	13 280,1	73	75
Autres rubriques	5 020,0	4 553,0	–	–
<b>Total</b>	<b>18 174,8</b>	<b>17 833,1</b>	<b>73</b>	<b>75</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.77 Le montant de 17 833 100 dollars doit permettre de financer 75 postes établis et les dépenses connexes au titre des autres rubriques. Le changement de la ventilation des postes s'explique par la conversion de postes temporaires financés à long terme par des mécanismes provisoires en deux postes d'agent des services généraux (Autres classes) à l'intérieur du Groupe de la traduction contractuelle et du Groupe d'appui linguistique, les fonctions correspondantes présentant un caractère permanent. La diminution de 467 000 dollars du montant prévu pour les autres rubriques reflète la réduction des ressources allouées au personnel temporaire (autre que pour les réunions) du fait de la création des deux postes susmentionnés et des économies globalement réalisées grâce au recours accru à des services contractuels de traduction, considérés comme plus efficaces.

**Sous-programme 3**  
**Services d'interprétation, des séances et de publication**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 14 355 200 dollars*

- 2.78 La Section d'interprétation et les Groupes de la reproduction et de la distribution chargés des documents sont responsables de l'exécution de ce sous-programme et de la réalisation de ses objectifs. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, on s'attachera à optimiser l'utilisation des capacités disponibles en matière d'interprétation (personnel permanent et agents temporaires), à atteindre un degré élevé de qualité dans les opérations de traitement de texte et à réaliser des publications et des supports promotionnels – y compris la conception de sites Web – de grande qualité. Les services d'impression à la demande et d'autres techniques nouvelles seront plus largement utilisés.

Tableau 2.35

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif*: Fournir des services d'interprétation efficaces et fiables et assurer la production et la distribution en temps voulu des documents et des publications dans les langues officielles de l'Organisation.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des services d'interprétation fournis pour les réunions programmées.

Avis des États Membres, des membres des organes d'experts et des autres usagers interrogés sur la qualité des services d'interprétation.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponibles

2002-2003 (estimation) : à déterminer par sondage

2004-2005 (objectif) : à déterminer par sondage

**Facteurs externes**

- 2.79 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées sous réserve que :
- a) Les changements imprévus ou à préavis bref apportés au programme de réunions soient peu nombreux;
  - b) Les documents soient soumis aux services de reproduction conformément aux règles établies.

**Produits**

- 2.80 Les produits et services ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :
- a) Interprétation : service d'interprétation simultanée pour les réunions de l'ONUDI, de l'AIEA, de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et d'autres unités administratives ayant leur siège à Vienne, ainsi que pour les réunions organisées à Vienne par d'autres départements et bureaux du Secrétariat et pour les réunions que les organes ayant leur siège à Vienne tiennent ailleurs que dans cette ville;
  - b) Rédaction des procès-verbaux de séance : établissement de transcriptions non éditées des séances du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique au lieu de procès-verbaux de séance;
  - c) Traitement de texte : traitement de texte concernant les documents de conférence établis dans les six langues officielles et les documents revus par les services d'édition, ainsi que certaines publications, la correspondance et les notes verbales;
  - d) Préparation de copie : préparation de copie et correction d'épreuves de documents et publications en anglais, espagnol et français, mise en page et présentation graphique;
  - e) Reproduction : reproduction de documents sur support papier à l'aide de photocopieuses ultrarapides ou par le Service d'imprimerie commun de l'AIEA;

- f) Distribution : distribution de documents et de publications aux délégations et aux différents secrétariats de l'ONU, de l'ONUDI et de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi qu'à des organisations et des organismes dans le monde entier.

Tableau 2.36

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget intégral				
Postes	10 849,7	10 887,6	80	80
Autres rubriques	5 518,3	6 467,6	–	–
<b>Total</b>	<b>16 368,0</b>	<b>17 355,2</b>	<b>80</b>	<b>80</b>

- 2.81 Les ressources nécessaires, d'un montant de 17 355 200 dollars, doivent permettre de continuer de financer 80 postes permanents et les dépenses connexes à d'autres rubriques. La hausse des coûts afférents aux postes est liée au transfert au Groupe de l'édition électronique d'un poste P-4 du Groupe anglais de traduction (sous-programme 2), qui a été échangé contre un poste P-3 afin de répondre aux besoins opérationnels dans le cadre du programme. Le montant demandé pour d'autres rubriques reflète un accroissement des prévisions de dépenses au titre du personnel temporaire pour les réunions (services d'interprétation), compte tenu des constatations faites au cours de l'exercice biennal 2002-2003.

**Sous-programme 4  
Bibliothèque**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 937 200 dollars*

- 2.82 Jusqu'en 2000, les services de bibliothèque à Vienne étaient gérés par l'AIEA en tant que services communs avec la participation de trois autres organisations internationales établies dans le Centre international de Vienne. Les montants inscrits dans le budget pour ce sous-programme représentaient antérieurement la contribution de l'Office au financement de ces services. En raison de ses difficultés budgétaires, l'ONUDI a mis fin à sa participation financière à compter du 1er janvier 2001 et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'est retirée à son tour le 1er janvier 2002. Au vu de cette situation, l'AIEA a cessé de fournir des services de bibliothèque en tant que services communs à partir du 1er avril 2002, après avoir notifié cette décision à l'Office. Après cette date, la Division des services administratifs et des services communs a appliqué des dispositions administratives temporaires à l'Office pour continuer d'assurer la fourniture de services essentiels d'abonnement ou de distribution de livres et de périodiques aux unités administratives du Secrétariat établies à Vienne. Entre-temps, l'Office a engagé des consultations avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld sur des arrangements futurs, notamment la création éventuelle d'une bibliothèque centrale à l'Office. Ces consultations se poursuivent dans le cadre de l'examen de la gestion des services de bibliothèque effectué conformément à la résolution 57/300 de l'Assemblée générale. En conséquence, les propositions budgétaires pour le présent sous-programme prévoient le maintien du financement qui avait été approuvé pour l'exercice biennal 2002-2003.

Tableau 2.37

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget intégral				
Postes	–	–	–	–
Autres rubriques	937,2	937,2	–	–
<b>Total</b>	<b>937,2</b>	<b>937,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

- 2.83 Le montant de 937 200 dollars, inchangé, doit permettre de couvrir le coût de l'abonnement à des périodiques et de l'acquisition d'ouvrages essentiels requis pour toutes les entités du Secrétariat de l'ONU situées à Vienne.

**Services de conférence, Nairobi**

Tableau 2.38

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
1. Planification, gestion et coordination des services de conférence	3 016,4	3 312,0	2	5
2. Services de traduction et d'édition	1 485,6	1 228,2	18	12
3. Services d'interprétation, des séances et de publication	4 399,0	4 570,7	20	24
<b>Total</b>	<b>8 901,1</b>	<b>9 110,9</b>	<b>40</b>	<b>41</b>
Fonds extrabudgétaires	11 110,1	8 797,3	83	78

- 2.84 La Division des services de conférence a été créée en septembre 2000 en tant qu'unité administrative du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, relevant du Secrétaire général adjoint à l'Assemblée générale et à la gestion des conférences sur le plan opérationnel, par le regroupement des activités relatives aux services de conférence et des ressources correspondantes qui étaient précédemment réparties entre les différents chapitres du budget concernant le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Habitat et l'Office des Nations Unies à Nairobi. La Division se compose du Bureau du chef du Service de la planification et de la coordination, du Service de traduction et d'édition et du Service de l'interprétation et des publications.
- 2.85 La Division fournit toute la gamme des services de conférence requis pour les programmes des Nations Unies établis à Nairobi, notamment le PNUE, Habitat et leurs organes subsidiaires, ainsi que pour les réunions et conférences d'autres organisations intergouvernementales qui se tiennent à Nairobi et ailleurs. Les programmes de la Division sont financés en grande partie par un système

de remboursement. La Division a réexaminé son mécanisme de financement et ses opérations et appliqué de nouvelles mesures d'économie en 2002. Ses activités feront l'objet d'un examen approfondi au cours de l'exercice biennal 2004-2005 en vue de définir un schéma optimal pour la répartition des tâches et des ressources correspondantes du point de vue de l'efficacité et de la productivité. Il sera rendu compte à l'Assemblée générale des résultats de cet examen lors de la présentation du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. En attendant, les propositions faites dans le présent chapitre tiennent compte du redéploiement des ressources, y compris les postes, l'objectif étant de les concentrer sur les domaines prioritaires pour renforcer les capacités en matière de planification et de suivi et l'appui fourni aux services d'interprétation et de publication.

**Sous-programme 1  
Planification, gestion et coordination des services de conférence**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 312 000 dollars*

- 2.86 Le Service de la planification et de la coordination est chargé d'exécuter les activités relevant de ce sous-programme et d'en réaliser les objectifs. Pendant l'exercice 2004-2005, le Service s'attachera à assurer une utilisation toujours plus efficace des ressources humaines – postes, personnel temporaire et services contractuels – en renforçant la planification et la coordination des services, en améliorant les prestations et en donnant un rôle plus important au Système de contrôle des documents et de la productivité et à d'autres systèmes opérationnels dans la rationalisation des procédures relatives aux services de conférence, en collaboration avec le Siège et les autres lieux d'affectation, en vue d'optimiser le rapport coût-efficacité et la qualité pour les services destinés au PNUE, à ses organisations associées et à Habitat.

Tableau 2.39

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Améliorer la planification et la coordination de l'ensemble des services de conférence à Nairobi en rationalisant la répartition des ressources allouées aux services de conférence et en maximisant l'utilisation des capacités existantes pour que les organes intergouvernementaux, les conférences spéciales et les États Membres en général aient accès aux services de réunion et de documentation conformément aux résolutions et aux règles régissant les dispositions concernant les langues pour les divers organes de l'ONU.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Amélioration de la qualité et de l'efficacité des services de conférence fournis aux organes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier s'agissant des délais à respecter pour la présentation des documents.

a) Amélioration du respect des délais de publication de la documentation, conformément aux règles pertinentes.

*Mesures des résultats* :

Pourcentage de documents de conférence publiés dans le délai prescrit  
 2000-2001 : 27 %  
 2002-2003 (estimation) : 33 %  
 2004-2005 (objectif) : 100 %

- b) Utilisation accrue des services de conférence unifiés dans les autres centres de conférence des Nations Unies lorsque cela sera possible et financièrement avantageux, sans compromettre la qualité des services fournis.

- b) i) Répartition équilibrée des tâches entre les centres de conférence des Nations Unies (Siège et Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi), en fonction des capacités disponibles et de la charge de travail locale;

*Mesures des résultats :*

Nombre de tâches effectuées à la demande d'autres lieux d'affectation

2000-2001 :

Traduction : 19

Interprétation : 276<sup>a</sup>

2002-2003 (estimation) :

Traduction : 22

Interprétation : 637<sup>a</sup>

2004-2005 (objectif) :

Traduction : 23

Interprétation : 669<sup>a</sup>

- ii) Maintien du taux d'utilisation des services de conférence disponibles à un niveau élevé.

*Mesures des résultats :*

Taux d'utilisation des capacités en matière de traduction, d'interprétation et de service des séances

2000-2001 :

Traduction : 98

Interprétation : 37 %

2002-2003 (estimation) :

Traduction : 95 %

Interprétation : 34 %

2004-2005 (objectif) :

Traduction : 95 %

Interprétation : 34 %

---

<sup>a</sup> Exprimé en journées de travail.

### Facteurs externes

2.87 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et mener aux réalisations escomptées à condition que :

- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme de réunions soient peu nombreux;
- b) Les documents soient soumis aux services de reproduction conformément aux règles établies.

**Produits**

- 2.88 Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal 2004-2005 : planification et coordination des services des séances; planification et exécution du calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies qui relèvent de l'Office des Nations Unies à Nairobi; programmation des réunions; et coordination de toutes les réunions relevant de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Tableau 2.40

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	310,0	532,3	2	5
Autres rubriques	2 706,4	2 779,7	–	–
<b>Total</b>	<b>3 016,4</b>	<b>3 312,0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
Fonds extrabudgétaires	2 744,8	2 237,5	20	20

- 2.89 Le montant de 3 312 000 dollars doit permettre de financer cinq postes et les dépenses connexes à d'autres rubriques. Les modifications apportées au tableau d'effectifs correspondent : a) au reclassement du poste de chef de la Division de P-5 à D-1, étant donné les responsabilités accrues confiées au titulaire à la suite de la réorganisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi; b) à la création d'un poste P-3 de programmeur pour gérer les systèmes informatique et de contrôle de la productivité et superviser les services d'appui technique liés à de nouvelles initiatives en matière d'automatisation; c) au transfert de deux postes d'agent sous-programme 2 au présent sous-programme pour renforcer les capacités de planification et de suivi. Les ressources prévues pour les objets de dépenses autres que les postes, qui font apparaître un accroissement net de 73 300 dollars, correspondent à des crédits centralisés qui couvriront les dépenses afférentes au personnel temporaire, aux heures supplémentaires, aux services contractuels, ainsi qu'à l'achat, au remplacement et à l'entretien du matériel de bureautique et du matériel des services de conférence et divers frais généraux de fonctionnement pour l'ensemble de la Division.

**Sous-programme 2  
Services de traduction et d'édition**

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 228 200 dollars**

- 2.90 Les activités à exécuter au titre de ce sous-programme relèvent de la responsabilité de la Section de traduction et d'édition. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, la Section s'attachera à améliorer la qualité des services de traduction et d'édition grâce à une utilisation plus efficace de programmes de traduction assistée par ordinateur.

Tableau 2.41

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif*: Produire de manière efficace, dans les délais requis, des documents, délibératoires et autres, dont l'édition et la traduction reflètent un travail de qualité.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des travaux d'édition et de traduction.

Avis des États Membres, des membres des organes d'experts et des fonctionnaires des départements et bureaux utilisateurs (sondage) sur la qualité de l'édition et de la traduction des documents.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponibles

2002-2003 (estimation) : à déterminer par sondage

2004-2005 (objectif) : à déterminer par sondage

**Facteurs externes**

2.91 On devrait atteindre les objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :

- a) La présentation de documents hautement prioritaires mais imprévus ne porte pas préjudice à la traduction des documents programmés;
- b) Les documents à traduire soient soumis par les départements et les bureaux auteurs conformément aux règles établies pour la présentation et le nombre maximum de pages.

**Produits**

2.92 Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Services de traduction : traduction et révision de documents, de correspondance officielle et de publications; évaluation et contrôle de la qualité de la traduction contractuelle; prestation de services de référence et de terminologie aux traducteurs, aux interprètes et aux éditeurs; traduction contractuelle, édition, correction d'épreuves, composition, dactylographie et autres services;
- b) Services d'édition : édition de documents de conférence et de documents officiels et contrôle de la qualité de l'édition contractuelle.

Tableau 2.42

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	1 485,6	1 228,2	18	12
Autres rubriques	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>1 485,6</b>	<b>1 228,2</b>	<b>18</b>	<b>12</b>
Fonds extrabudgétaires	5 945,8	5 298,4	30	38

- 2.93 Le montant de 1 228 200 dollars doit permettre de couvrir le coût de 12 postes permanents. La diminution est liée au transfert de six postes d'agent local aux sous-programmes 1 et 3 pour renforcer les capacités de planification et de suivi et l'appui fourni aux services d'interprétation et de publication.

**Sous-programme 3**  
**Services d'interprétation, des séances et de publication**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 570 700 dollars*

- 2.94 Les activités à exécuter au titre de ce sous-programme relèvent de la responsabilité du Service de l'interprétation et des publications. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, ces deux services assureront la fourniture de services d'interprétation efficaces et fiables ainsi que la production et la distribution en temps voulu des documents et des publications dans les langues officielles de l'Organisation.

Tableau 2.43

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectifs* : Fournir des services d'interprétation efficaces et fiables et assurer la production et la distribution en temps voulu des documents et des publications dans les langues officielles de l'Organisation.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Amélioration de la qualité des services d'interprétation fournis pour les réunions programmées.

Avis des États Membres, des membres des organes d'experts et des autres usagers interrogés sur la qualité des services d'interprétation.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : non disponibles

2002-2003 (estimation) : à déterminer par sondage

2004-2005 (objectif) : à déterminer par sondage

**Facteurs externes**

- 2.95 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées sous réserve que :
- a) Les changements imprévus ou à court délai de préavis apportés au programme de réunions établi soient peu nombreux;
  - b) Les documents soient soumis aux services de reproduction conformément aux règles établies.

**Produits**

- 2.96 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :
- a) Interprétation : services d'interprétation destinés aux réunions tenues à l'Office des Nations Unies à Nairobi et ailleurs;
  - b) Traitement de texte : établissement de textes définitifs pour la reproduction de documents dans les six langues officielles; archivage électronique de ces documents; et établissement et envoi de lettres et notes verbales;
  - c) Préparation de copie : préparation de maquettes de documents officiels et d'autres documents au moyen de logiciels d'édition;
  - d) Reproduction : impression et reliure de documents et d'autres publications;
  - e) Distribution : distribution et stockage de documents et autres publications; contrôle du stockage de documents dans le système à disques optiques et archivage sur microfiches.

Tableau 2.44

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	4 399,1	4 570,7	20	24
Autres rubriques	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>4 399,1</b>	<b>4 570,7</b>	<b>20</b>	<b>24</b>
Fonds extrabudgétaires	2 419,5	1 261,4	33	20

- 2.97 Le montant de 4 570 700 dollars, qui accuse une augmentation de 171 600 dollars, doit permettre de financer 24 postes permanents dans le Service de l'interprétation et des publications. L'augmentation des dépenses afférentes aux postes tient au transfert de quatre postes d'agent local du sous-programme 2 au présent sous-programme pour renforcer l'appui aux services d'interprétation et de publication.

## D. Appui au programme

### *Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 086 200 dollars*

- 2.98 Le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit au Département des services d'appui administratif centraux en matière de gestion des ressources humaines, de finances et d'administration générale. Depuis 1999, en vertu d'une délégation de pouvoir donnée par le Bureau de la gestion des ressources humaines, le Service administratif assume des fonctions liées au recrutement du personnel temporaire et à un certain nombre de procédures administratives, notamment le réengagement de personnel linguistique pour une période de courte durée, la préselection des candidats aux postes linguistiques, le versement de l'indemnité de fonctions et le renouvellement des contrats. Le Groupe des systèmes d'information et de la technologie informatique, qui était rattaché au Service administratif dans les exercices antérieurs, est inclus dorénavant dans le sous-programme 2 (Planification, gestion et coordination du programme des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence à New York) afin de tenir compte de l'importance stratégique que les techniques de traitement de l'information revêtent dans le programme de travail.

Tableau 2.45

#### Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (En milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	2 939,9	2 995,1	18	18
Autres rubriques	91,1	91,1	–	–
<b>Total</b>	<b>3 031,0</b>	<b>3 086,2</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 2.99 Le montant de 3 086 200 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 55 200 dollars, doit servir à financer le maintien de 18 postes et les dépenses opérationnelles connexes à d'autres rubriques. L'augmentation s'explique par l'effet-report de la création d'un poste au cours de l'exercice biennal 2002-2003.

Tableau 2.46

#### État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

#### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/56/7)

Le Comité consultatif a estimé qu'il faudrait, autant que possible, présenter au chapitre 2 du projet de budget-

Le tableau A.2.1 de l'annexe au présent document donne des informations sur l'ensemble des ressources à prévoir pour assurer les services de conférence dans les bureaux

programme des informations sur l'ensemble des services de conférence fournis aux différents organes de l'Organisation. Il a prié le Secrétaire général de déterminer s'il serait possible, sur le plan technique, de présenter un état récapitulatif qui regrouperait toutes les ressources à prévoir au budget ordinaire pour assurer l'ensemble des services de conférence, de la même façon que le calendrier des conférences donne la liste de toutes les réunions prévues (par. I.27).

Le Comité a invité une nouvelle fois le Secrétariat à réexaminer la structure du chapitre, notamment en ce qui concerne les services de bibliothèque de Genève et de Vienne, pour la rationaliser, en tenant compte de l'avis des bibliothèques et de leurs usagers (par. I.29).

Le Comité consultatif a noté que, par exemple, bien que les services de publication n'aient que peu de rapport avec l'interprétation, il existait à New York, Genève, Vienne et Nairobi un sous-programme intitulé « Services d'interprétation, des séances et de publication ». Il a recommandé de réexaminer la structure des sous-programmes et d'étudier la possibilité de regrouper dans un même sous-programme les services similaires. À son avis, les services de publication devraient être regroupés avec les services chargés du traitement et de la production des documents, tels que les services de traduction, d'édition, d'impression et de distribution (y compris la diffusion sur l'Internet). Il a recommandé que, dans les documents budgétaires à venir, les publications soient séparées de l'interprétation, et qu'on envisage la possibilité de les traiter plutôt en même temps que les services de traduction et d'édition (par. I.30, I.62 et I.65).

des Nations Unies (New York, Genève, Vienne et Nairobi), ainsi que sur celles qui sont budgétisées séparément pour les commissions régionales et inscrites séparément au budget.

Les services de bibliothèque sont actuellement examinés dans le cadre des mesures de réforme soumises par le Secrétaire général à l'Assemblée générale dans son rapport (A/57/387 et Corr.1). Les résultats de cet examen seront communiqués à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

La Division des réunions et des services de publication du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a une vocation opérationnelle. Si on l'ampute des services de publication pour les regrouper avec les tâches liées au contenu de la documentation (traduction, édition, etc.) elle deviendra trop lourde à gérer et la production documentaire n'en sera pas pour autant facilitée. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de l'efficacité du Département, la Division des réunions et des services de publication est chargée des aspects opérationnels de la production documentaire – traitement de texte, impression et distribution – ainsi que des aspects opérationnels des réunions, y compris l'interprétation (voir A/57/289, annexe II, par. 3). En outre, tous les documents imprimés et distribués, notamment les procès-verbaux et certaines publications, sont traités par la Division de la documentation. Pour des questions d'uniformisation, la même approche a été appliquée aux activités de publication à Genève, Vienne et Nairobi. Il faudrait également souligner que cette présentation tient compte de l'ampleur et de la composition du sous-programme 4 du sous-programme 6 du Plan à moyen terme pour 2002-2005

Le Comité a recommandé que le Secrétariat envisage de rétablir le programme interne de formation d'interprètes, qui avait été institué en 1974 et suspendu en 1992 en raison de contraintes budgétaires, bien qu'il ait donné d'excellents résultats (par. I.47).

Le Comité a déclaré que les indications qui figurent dans le tableau 2.35 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 ne constituaient pas une réponse adéquate aux préoccupations qu'il avait formulées en ce qui concerne les perspectives de carrière dans les services linguistiques, d'autant plus qu'il avait expressément demandé qu'il soit procédé à un examen détaillé avant l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (I. 48).

Le Comité a recommandé que le Secrétaire général envisage, à l'échelle du système, une formule qui permettrait d'utiliser le plus efficacement possible la télétraduction, pour renforcer la capacité du Secrétariat (par. I.49).

Le Comité a recommandé que l'on suive de près les normes de rendement dans les services de conférence (par. I.52).

Le Comité a encouragé la poursuite de l'examen de la faisabilité de grands systèmes de téléinterprétation (par. I.54).

Des propositions visant à rétablir le programme de formation sur une base permanente ont été formulées dans le cadre de la restructuration du Département. Elles figurent dans le document A/57/228, chapitre IV.C.

Il avait été tenu compte de certains des écarts constatés entre les différents services linguistiques dans le budget-programme de 2002-2003. Un examen plus approfondi de la dotation en effectifs de tous les services de traduction et d'interprétation, effectué en 2002, a permis de proposer, pour l'exercice biennal 2004-2005, une répartition plus équitable des effectifs de la Division de la documentation et du Service d'interprétation.

Le recours à la télétraduction pour assurer les services de conférence et des réunions repose essentiellement sur une approche coordonnée entre les quatre lieux d'affectation (New York, Genève, Nairobi, Vienne). Cependant, le partage de la charge de travail et la mise en commun des ressources humaines sont utilisés dans certains cas particuliers.

Dans le rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de l'efficacité du Département, il est suggéré qu'il « vaudrait peut-être mieux mettre au point des indicateurs de performance de l'ensemble du système et s'intéresser davantage à ces indicateurs, et non simplement aux normes de travail individuelles » (A/57/289, annexe I, par. 9). Le Département procédera à une étude approfondie de cette question.

Le Département a l'intention de continuer d'explorer les possibilités de localisation de certaines tâches grâce au travail à distance dans les domaines de l'interprétation, de la traduction et de l'édition. Les avancées technologiques en ce qui concerne la téléinterprétation ne permettent toujours pas son utilisation. Toutefois, des progrès continuent d'être enregistrés et signalés, et il est prévu d'utiliser la téléinterprétation, sous réserve de l'accord des instances intergouvernementales, dès que les problèmes techniques auront été réglés et que les

Le Comité a estimé que de nouveaux investissements devraient être réalisés dans cette technique, et qu'il faudrait analyser les incidences de la télétraduction du point de vue du déploiement des effectifs (par. I.55).

Le Comité a prié le Secrétaire général de revoir le critère établi pour fixer la classe des postes de secrétaire des grandes commissions de l'Assemblée générale et des organes principaux de l'ONU et de l'aborder dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, même si cela devait conduire à des déclassements (par. I.59).

Le Comité consultatif a recommandé la poursuite du projet de reconnaissance vocale et demandé qu'une étude soit effectuée pour savoir, avant de généraliser l'utilisation de cette technologie, quelles seraient ses incidences pour les services de conférence de l'ONU (par. I.67).

#### **Comité des commissaires aux comptes** (A/57/5 et Corr.1, vol. I, chap. II)

Le Comité a recommandé que le Siège de l'ONU et l'Office des Nations Unies à Vienne réorganisent les services de conférence sous la direction d'un seul fonctionnaire de la classe D-1 pour se conformer au budget ou soumettent à l'Assemblée générale, pour approbation, un tableau d'effectifs correct (par. 221).

incidences sur les conditions de travail des interprètes auront été dûment examinées et prises en considération (voir A/57/289, par. 35).

La technique de la télétraduction semble prometteuse et continuera d'être envisagée. Des propositions pour trouver un nouveau barème de rémunération et rendre le travail plus accessible en améliorant les possibilités de transmission par voie électronique sont actuellement élaborées (voir *ibid.*, par. 36 et 37).

La question est soigneusement examinée à la lumière de l'intégration des services techniques de secrétariat des grandes commissions.

Des groupes d'utilisateurs représentant quatre langues (chinois, anglais, français et espagnol) des services de traduction et de rédaction des procès-verbaux de séance ont participé à la formation et ont commencé à utiliser le logiciel de reconnaissance vocale (Dragon Naturally Speaking). La qualité du résultat varie quelque peu en fonction des langues. Une évaluation est actuellement en cours pour déterminer les causes des difficultés liées à certaines langues et pour accroître l'utilisation de ce logiciel.

Alors que deux postes de classe D-1 sont présentement attribués aux services de conférence à Vienne, l'un étant un poste permanent et l'autre un poste temporaire, dans l'état actuel des choses, on ne pense pas que l'unité administrative concernée aura constamment besoin de deux postes D-1. Dans ces conditions, le Secrétaire général n'a pas l'intention de demander l'inscription d'un nouveau poste permanent de classe D-1 et l'arrangement ponctuel en vigueur qui repose sur la budgétisation d'un poste temporaire pour le fonctionnaire D-1 surnuméraire sera maintenu jusqu'à ce que l'intéressé cesse ses fonctions ou soit nommé à un autre poste de la classe appropriée (A/57/416, par. 149).

Le Comité a recommandé à l'Administration : a) de fixer des normes spécifiques ou des indicateurs de résultats qui serviront de référence pour évaluer l'exécution des programmes; et b) de concevoir un mécanisme qui lui permettra de se tenir à l'écoute des réactions et, sur cette base, de formuler des stratégies visant à améliorer la qualité des services assurés pour les conférences et les réunions (par. 279).

Les normes de travail de tous les fonctionnaires des services linguistiques sont clairement définies, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Quant aux autres fonctionnaires assurant le service des conférences et les services de secrétariat technique, leurs activités sont exclusivement fonction des demandes des clients et c'est le degré de satisfaction de ces clients qui sert de critère pour les évaluer. Toutefois, le Département est parvenu à la conclusion que les normes de travail et les indicateurs de résultats existants ne mesurent que partiellement l'apport des fonctionnaires et qu'il faudrait trouver un moyen de mesurer tous les aspects de la productivité en se fondant en particulier sur la satisfaction des clients, et en tenant compte des résultats au niveau global et de l'ensemble des gains d'efficacité. Le Département cherche à obtenir de l'Assemblée générale l'autorisation d'adopter cette nouvelle manière de procéder. La question de la création d'un mécanisme lui permettant de se tenir à l'écoute des réactions est en cours d'examen et le Département envisage, entre autres, de réaliser de manière systématique des enquêtes de portées diverses, à différents niveaux, afin de déterminer le degré de satisfaction des clients (ibid., par. 203 et 204).

Le Comité a recommandé à l'Administration d'accélérer la création d'un système informatisé intégré qui relierait les bases de données de toutes les divisions, sections et groupes du Département (par. 282).

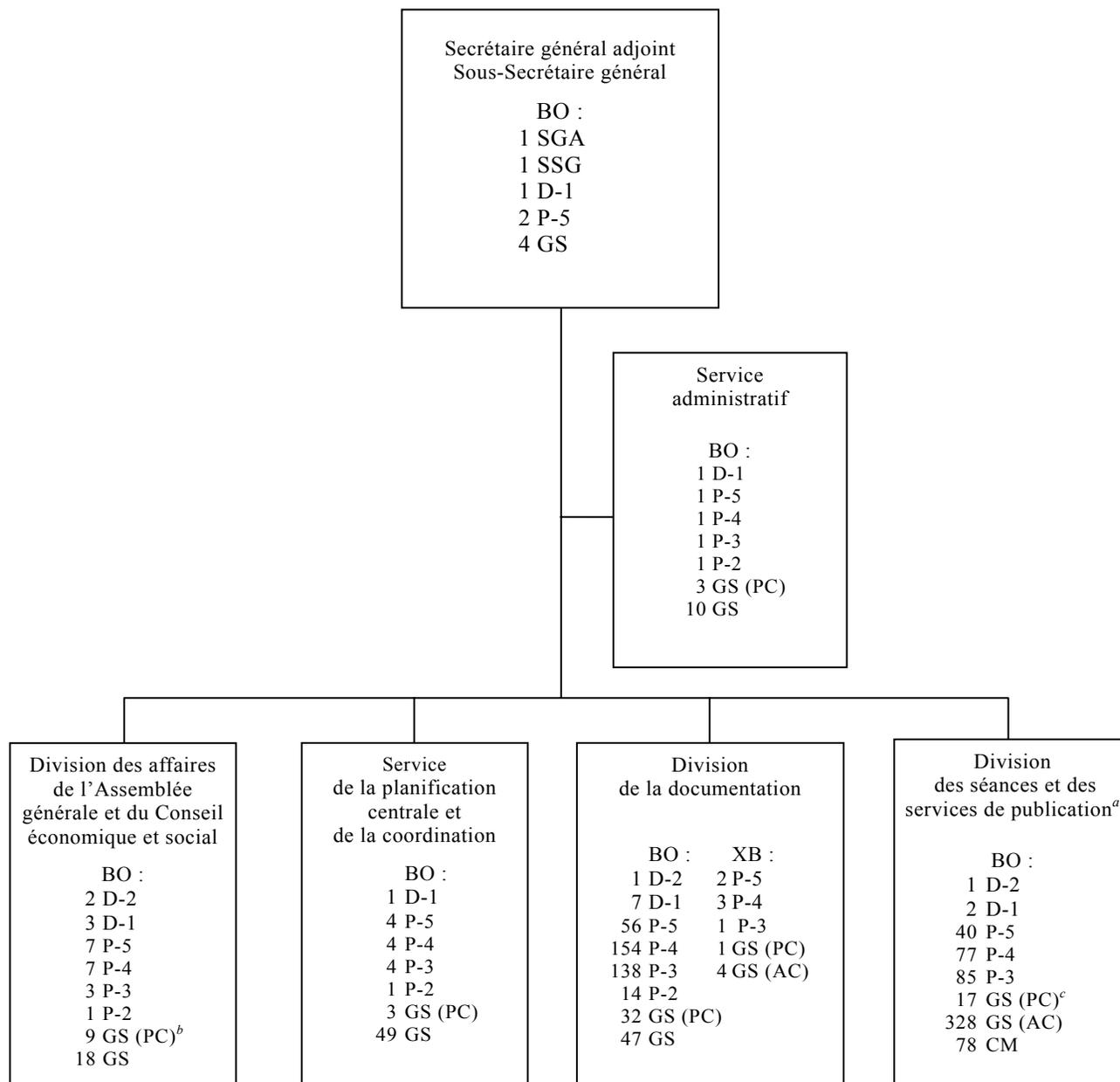
Des travaux ont été entamés en vue de la mise au point d'un système informatisé (e-Meets) qui, au départ, servira de base de données couvrant tous les aspects de la planification et de la programmation des réunions et sera utilisé pour mettre à jour les données statistiques pertinentes et produire les rapports requis. Il est prévu de poursuivre l'analyse du projet pour évaluer dans quelle mesure il serait possible de faire d'e-Meets la base de données centrale du Département et de le développer en le reliant à d'autres systèmes ou en étendant le champ d'application (ibid., par. 207).

Le Comité a recommandé à l'Administration de prévoir le passage à un système de capacité supérieure afin qu'un plus grand nombre de rapports puissent être produits, en tenant compte du coût d'une telle expansion par rapport à celui du système actuellement utilisé (par. 285).

La capacité du système e-DRITS est en train d'être augmentée, ce qui réglera le problème. Les décisions relatives au système de suivi de la production documentaire s'inscrivent aussi dans le cadre de l'analyse et du développement du système e-Meets (ibid., par. 210).

**Département de l'Assemblée générale  
et de la gestion des conférences, New York**

**Organigramme et répartition des postes proposés  
pour l'exercice biennal 2004-2005**



*Abréviations* : SGA : Secrétaire général adjoint; SSG : Sous-Secrétaire général; GS : agent des services généraux; PC : 1re classe; AC : autres classes; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires; CM : corps de métiers.

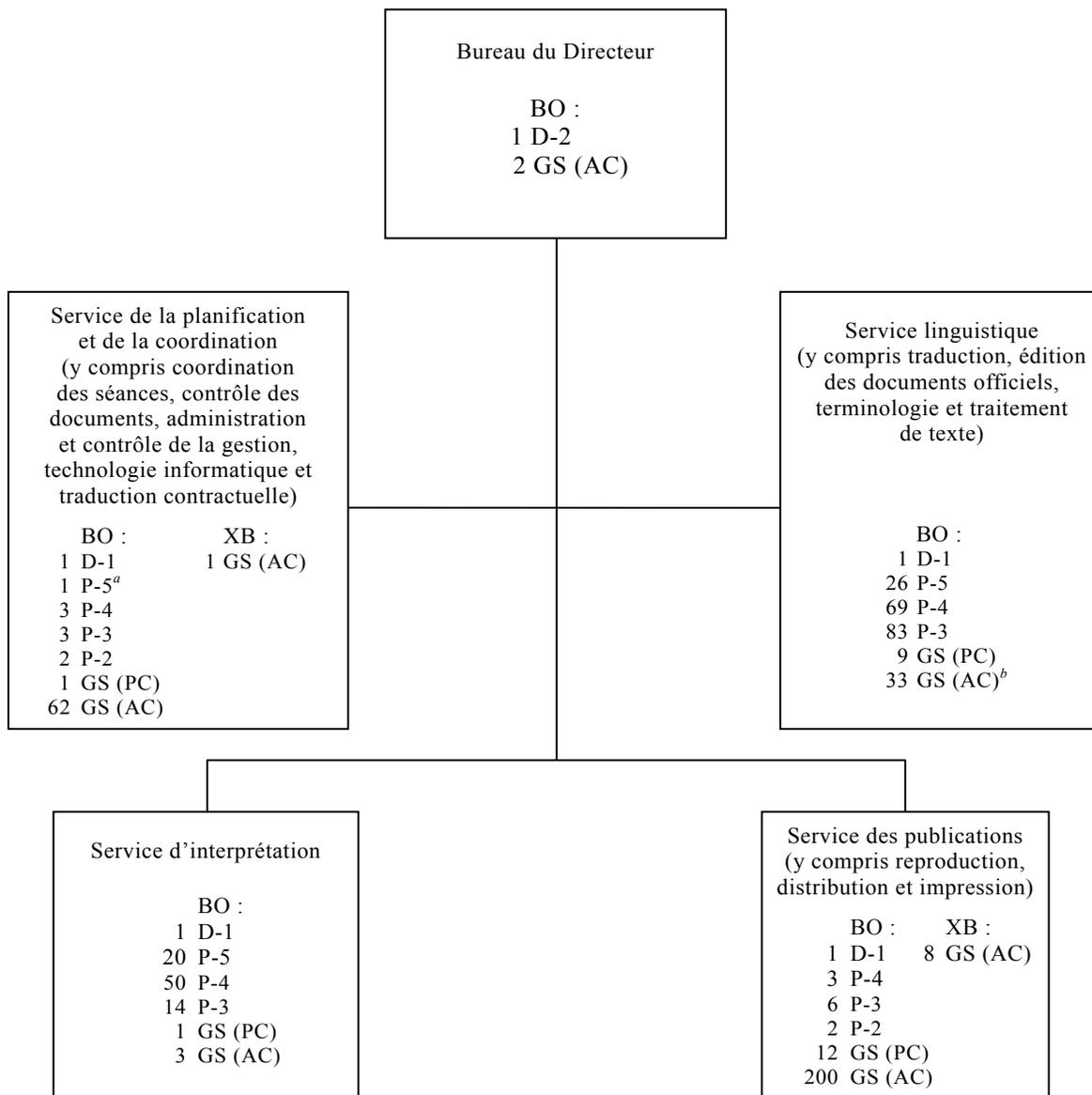
<sup>a</sup> Y compris 10 nouveaux postes (2 P-5, 3 P-4, 5 P-3) précédemment financés au titre du personnel temporaire.

<sup>b</sup> Y compris 1 reclassement.

<sup>c</sup> Y compris 3 reclassements.

## Division des services de conférence, Genève

### Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2004-2005



*Abréviations* : GS : agent des services généraux; PC : 1re classe; AC : autres classes;

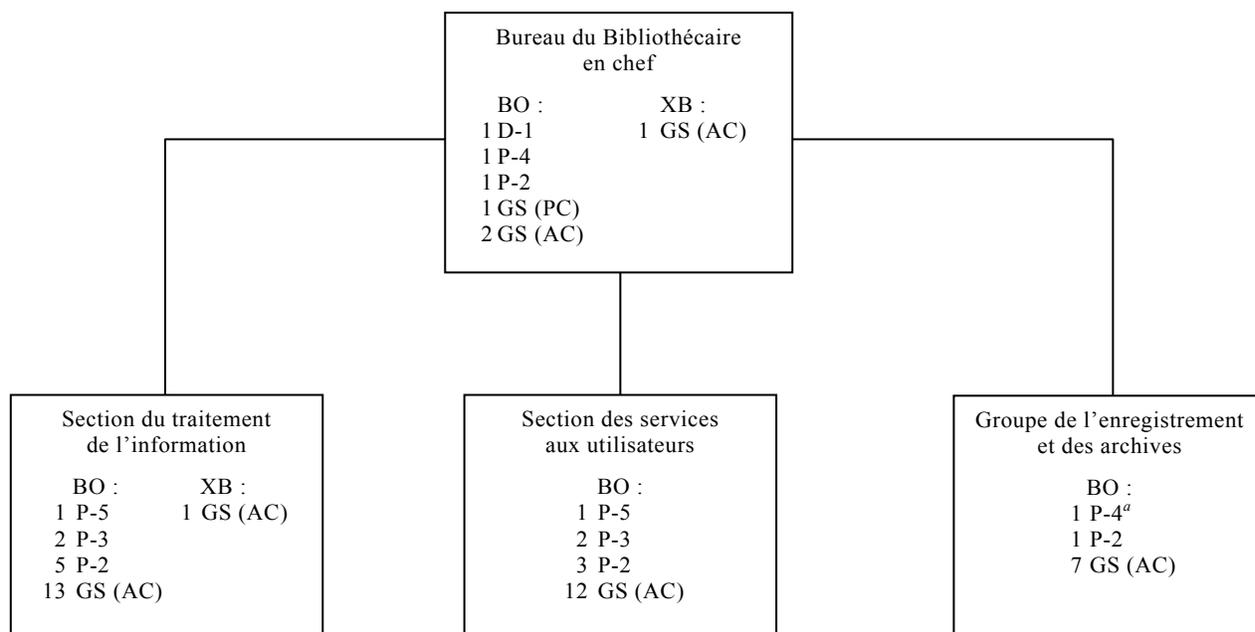
BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Reclassement.

<sup>b</sup> Y compris deux nouveaux postes précédemment financés au titre du personnel temporaire.

## Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève

### Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2004-2005

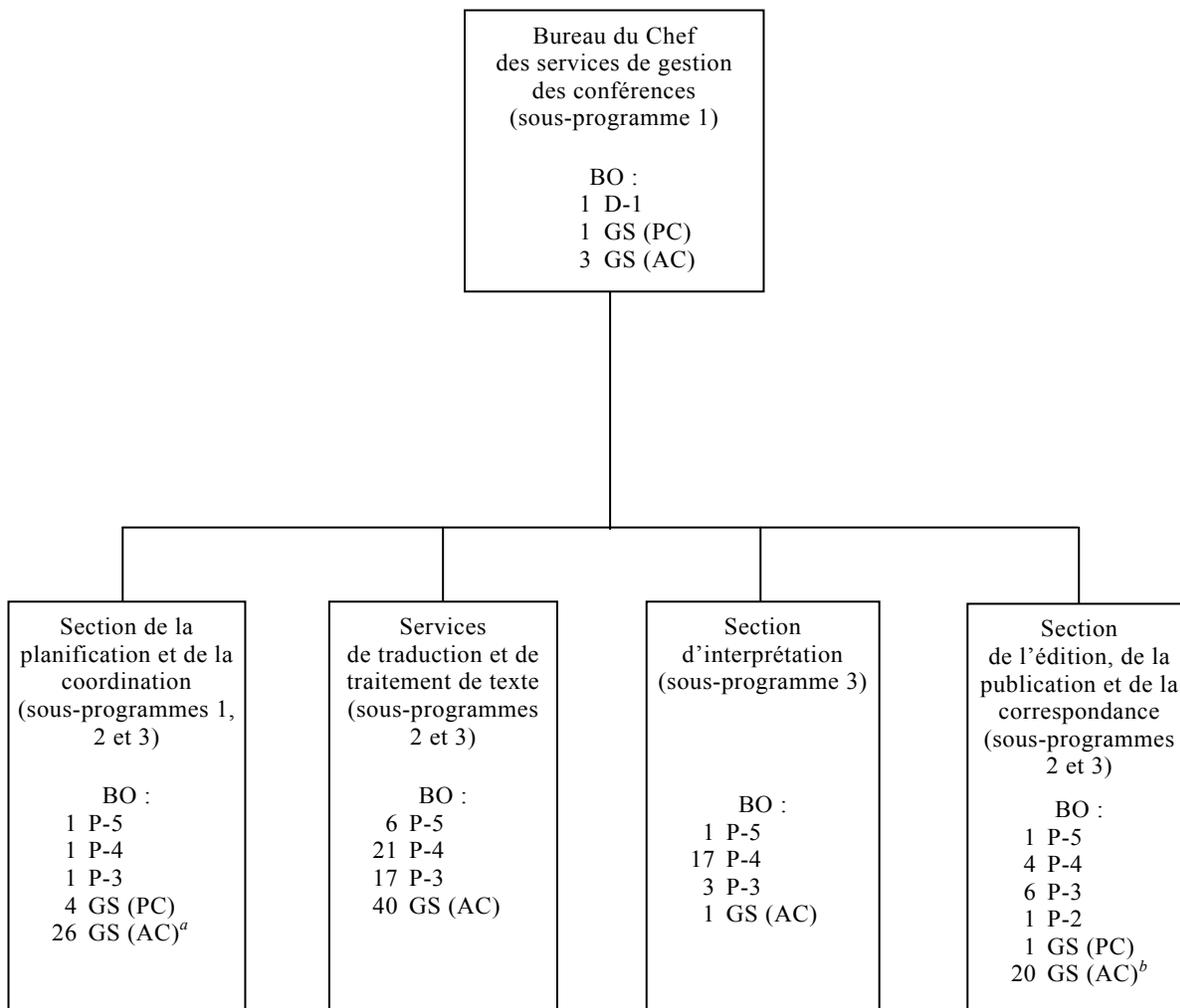


*Abréviations* : GS : agent des services généraux; PC : 1re classe; AC : autres classes; BO : budget ordinaire;  
XB : fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Reclassement.

## Services de conférence, Vienne

### Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2004-2005

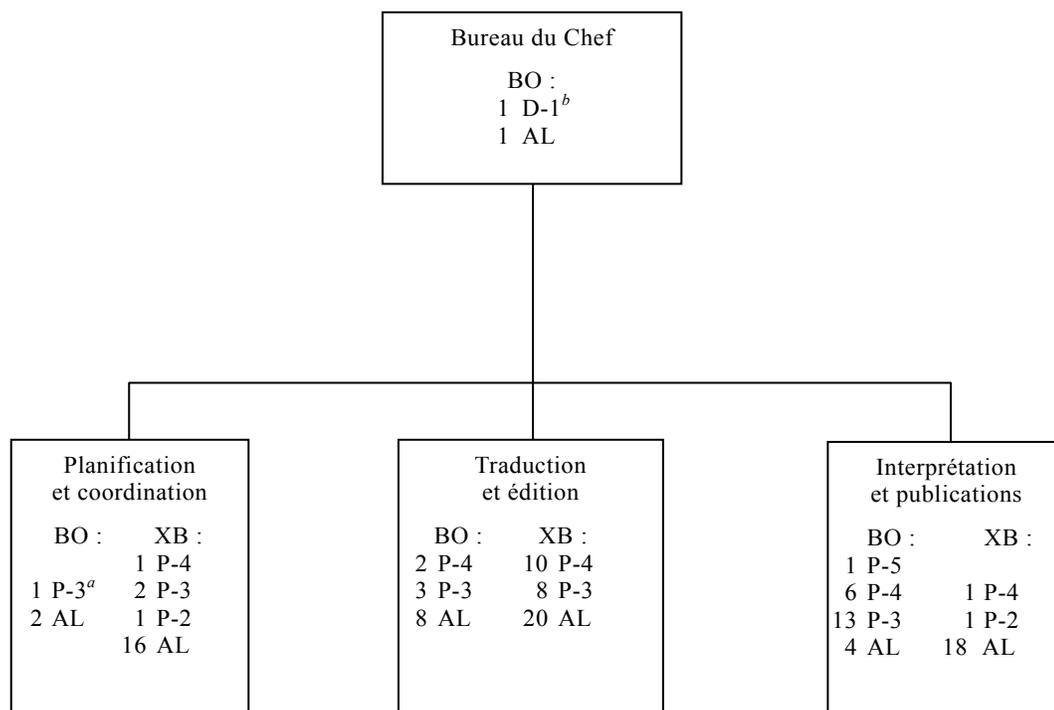


*Abréviations* : GS : agent des services généraux; PC : 1re classe; AC : autres classes; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Y compris trois nouveaux postes précédemment financés au titre du personnel temporaire.

<sup>b</sup> Y compris un nouveau poste précédemment financé au titre du personnel temporaire.

**Division des services de conférence, Nairobi**  
**Organigramme et répartition des postes proposés**  
**pour l'exercice biennal 2004-2005**



*Abréviations* : AL : agent local; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Nouveau poste.

<sup>b</sup> Reclassement.

## Annexe I

## Ressources nécessaires pour assurer les services de conférence au titre du budget ordinaire pour les bureaux de l'Organisation des Nations Unies et les commissions régionales

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2004-2005 Dépenses prévues</i>
<b>Ressources nécessaires pour assurer les services de conférence au titre du chapitre 2, Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence</b>			
Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence (New York)	278 582,0	17 001,7	295 583,7
Services de conférence et bibliothèque (Genève)	144 650,0	5 682,4	150 332,4
Services de conférence et bibliothèque (Vienne)	29 494,4	951,4	30 445,8
Services de conférence (Nairobi)	9 110,9	713,0	9 823,9
<b>Total partiel</b>	<b>461 837,3</b>	<b>24 348,5</b>	<b>486 185,8<sup>a</sup></b>
<b>Ressources nécessaires pour assurer les services de conférence au titre des chapitres 18, 19, 21 et 22</b>			
Chapitre 18, Développement économique et social en Afrique	7 127,5	139,6	7 267,1
Chapitre 19, Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6 874,0	445,3	7 319,3
Chapitre 21, Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	6 443,6	371,3	6 814,9
Chapitre 22, Développement économique et social en Asie occidentale	5 037,8	248,6	5 286,4
<b>Total partiel</b>	<b>25 482,9</b>	<b>1 204,8</b>	<b>26 687,7</b>
<b>Total</b>	<b>487 320,2</b>	<b>25 553,3</b>	<b>512 873,5</b>

<sup>a</sup> Non compris les montants inscrits au chapitre 2 du budget au titre des rubriques Direction exécutive et administration et Appui au programme.

## Annexe II

### Produits supprimés

<i>A/56/6 (Sect.2) Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Raison de la suppression</i>
2.27 a) ix)	Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies	60 réunions	Non opérationnel. A publié son dernier rapport lors de la cinquante et unième session (1997) (A/51/43).
2.27 a) x)	Groupe de travail à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et ses quatre sous-groupes sur la diplomatie préventive et le rétablissement de la paix, la question des sanctions imposées par l'ONU, la consolidation de la paix après les conflits et la coordination.	160 réunions	Non opérationnel. La dernière référence à ce groupe figure dans la Note du Président de l'Assemblée générale (A/52/1015) publiée lors de la cinquante-deuxième session (1998).
2.27 b) (ii)	Chapitres pertinents <i>du Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies</i>	1	Tous les produits inscrits au budget-programme et concernant l'élaboration du <i>Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies</i> ont été supprimés de ces propositions, car le <i>Répertoire</i> ne sera plus produit par l'Organisation
<b>Total</b>		<b>221</b>	